

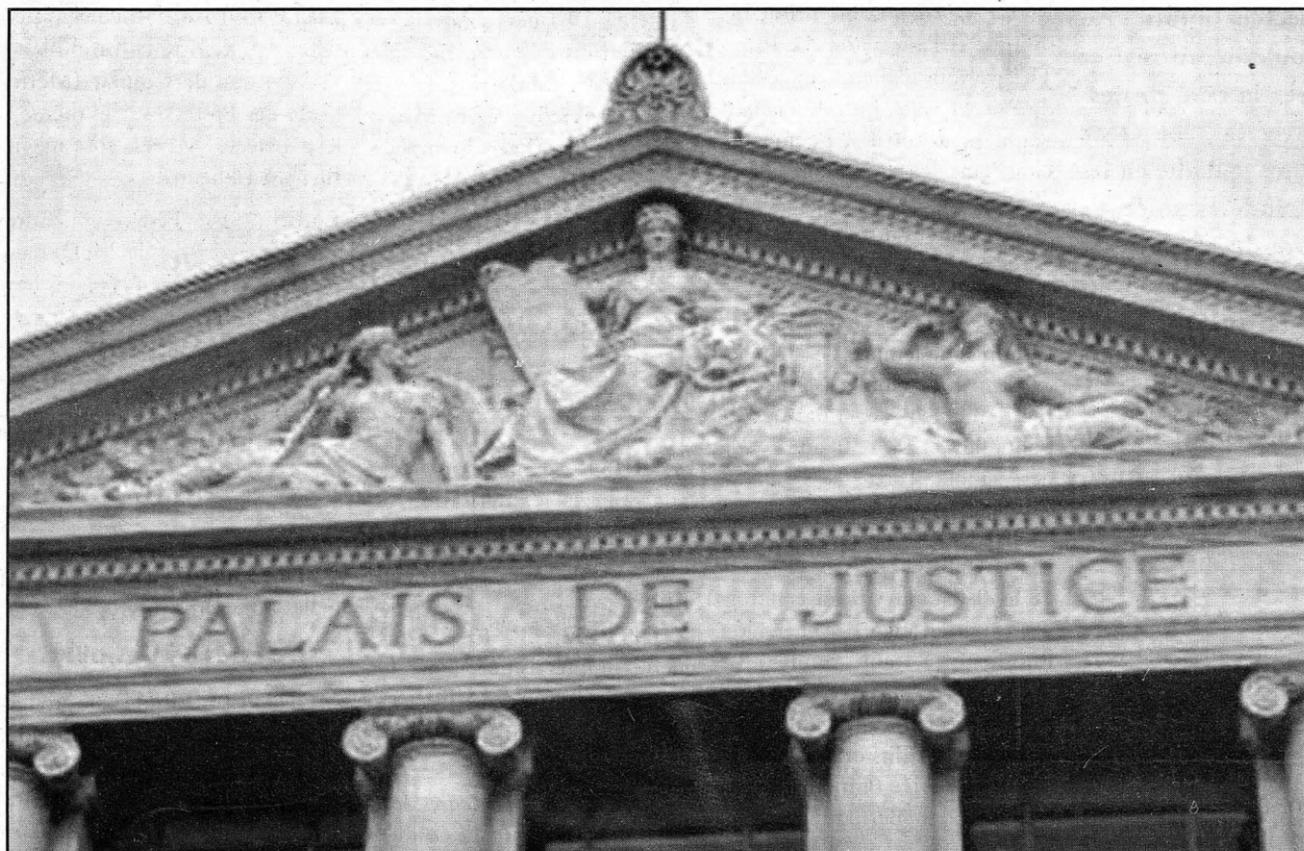
le monde libertaire

Hebdomadaire de la Fédération anarchiste
adhérente à l'Internationale des fédérations anarchistes

n° 1265
24 au 30 janvier 2002

2 €
ISSN 0026-9433

Crise de foi dans les palais



HLM DE PARIS, emplois fictifs, affaire Schuller-Maréchal – complot merdeux dans le plus pur style pasquaïen, et destiné à le faire taire –, perquisition surprise au domicile des Tiberi, découverte à cette occasion du fumeux rapport de Xavière, cassette Méry, convocation de « Chirac, Jacques », ... les états de service d'Halphen sont à ce point impressionnants qu'on serait tenté, pour une fois, de regretter qu'un homme abandonne le métier peu recommandable de juge. Mais, hormis le fait qu'on ne puisse qu'admettre la valeur d'un tel renoncement basé sur le dégoût – vu ce qu'il a subi en terme de pressions, de calomnies, de magouilles en tout genre, la vraie question n'est pas qu'est-ce qui pousse Halphen à partir, mais comment a-t-il pu tenir tout ce temps –, on peut aussi voir dans ce geste un symbole dépassant, de beaucoup, le cas personnel du juge. Ce n'est pas un homme écoeuré qui quitte ses

Tempête sous les rochers

fonctions, c'est une période qui s'achève, une parenthèse qui se referme.

Que représentait Halphen ? Les circonstances ont fait qu'il s'est retrouvé contraint de jouer les porte-drapeaux d'une génération de magistrats nouveaux, ceux-là même qui, à force d'entendre la même éternelle rengaine sur la séparation du pouvoir et de la justice, avaient fini par prendre cette fable au sérieux. Habités d'une vision naïve, travaillés par un idéal qui, pour être pleinement assumé, exige que soient réfutées bon nombre d'évidences actuelles – en priorité celle de la prédominance du pognon, et donc celle de la valeur marchande comme unique maître étalon –, ils se mirent à rêver à une justice égalitaire, à un droit qui s'appli-

querait de la même manière, à tous. Confrontés à la corruption, ils ont alors tenté de remettre la vie publique, ont jeté des élus et des chefs d'entreprise en prison, pensant peut-être que cela faisait réfléchir les autres. Animés d'une foi aveugle, ils n'ont pas compris à temps que la manière dont ils avaient engagé le combat les condamnaient à le perdre. Ils n'ont pas entendu ceux qui, assurément plus pragmatiques, ont tenté de les mettre en garde, leur faisant clairement entendre que dans l'état actuel de notre merdocratie, ceux qui tentent de visiter les coulisses du pouvoir finissent inmanquablement par se fracasser le crâne sur le mur d'enceinte. Ils n'écoutaient pas, ils faisaient leur boulot, le faisaient du mieux possible. Ils se sont mis à si bien le faire que certains personnages ont soudain découvert la signification de ce vocable étrange : « peur ».

Il y a quelques mois, la crasse politique a sonné le tocsin. **Suite en page 3**

- **Cacerolazos d'Argentine**

p.3

- **J-P Galland en prison ?**

pp. 4 et 5

- **À propos de la drogue**

pp.4 et 5

- **Palestine : égalité ou rien**

p. 6

- **McDo en lutte**

p. 7

- **Squat à Dijon**

p. 8

- **Argent et anarchie**

p. 9

Autour de la mémoire de la révolution espagnole

Samedi 26 janvier

De 13 h 30 à 15 h 30 :

Chroniques rebelles sur Radio libertaire,
avec Gloria Gargallo, Vicente Marti
Pinos

à l'Espace Louise-Michel

42 ter, rue des Cascades à Paris 20°. M° Pyrénées.

Cinéma

16 h 30 : *Nosotros somos asi*, de Valentin
R. Gonzales

17 h : *Ortiz, un général sans dieu ni maître*, d'Ariel Camacho, Phil Casoar et
Laurent Guyot

18 h 50 : débats avec Gloria Gargallo,
Vicente Marti, Daniel Pinos, Ariel
Camacho et Richard Prost

M 02137 - 1265 - F: 2,00 €



« Dans chaque église, il y a toujours quelque chose qui cloche »

Jacques Prévert

Éditorial

LES PATRONS n'ont aucun état d'âme. Toutes les occasions sont bonnes pour se faire entendre. Les prochaines élections présidentielles et législatives en sont une. Une aubaine pour leur projet de « refondation sociale » Une chance nouvelle pour eux de faire adopter par les candidats quelques unes de leurs propositions. Après avoir obtenu du Conseil constitutionnel l'annulation de l'article 107 de la loi de modernisation sociale précisant la définition du licenciement économique, le Medef n'a rien à perdre à utiliser son « droit d'ingérence » dans le champ politique. Les gouvernements présents et à venir sauront renouveler leurs traditionnels « cadeaux ». Pour le patronat, c'est Noël tous les jours !

Si le discours du Medef sent bon les années Giscard – exemple : « promouvoir une France qui gagne » – les idées, elles, loin d'être originales (pour un patron !) s'appuient sur l'actualité. Le Medef ne supporte pas les 35 heures et veut « libérer le travail » (traduire : rendre encore plus flexible les horaires de boulot...) ; il aimerait aussi instaurer un service minimum en cas de grève dans le secteur public. Au registre des vieilles rengaines, le Medef souhaiterait réviser la fiscalité sur le patrimoine et supprimer la taxe professionnelle. Il rêve également d'en finir avec la Sécu et de mettre en concurrence les caisses d'assurance maladie en les privatisant. Les contrats de travail à durée indéterminée, ils n'aiment pas non plus, et espèrent encore développer les contrats à durée déterminée. Quant à l'école, si elle pouvait être encadrée, animée, financée par des patrons, ça serait quand même franchement mieux...

Un tel programme a de quoi faire fantasmer Chirac, Jospin, Madelin et leurs petits copains. Pas étonnant qu'ils s'en inspirent ou même le dénoncent pour mieux l'appliquer, plus tard, par exemple fin juin 2002 !

TOURS (37) : le Groupe libertaire de Tours change d'adresse : GLT, c/o CNT-AIT Tours – BP 1303, 37013 Tours cedex 1.

« Orwell partie »

25, 26, 27 et 28 janvier, quatre jours contre Big Brother :

PARIS (75) : du vendredi 25 janvier 18 heures au dimanche 27 : no-zelig conf' 2002 au CICP, 21 ter, rue Voltaire, métro Nation ; <http://no-zelig.org>.

Le dimanche 27 janvier à 14 h 30 au local du syndicat CNT, 33, rue des Vignoles, métro Avron, débat sur « les perspectives de lutte(s) et l'état actuel de la Vidéosurveillance ». <http://svef.free.fr>.

Lundi 28 janvier : cérémonie de remise des Big brother awards à la Flèche d'or à 20 heures au 103 bis, avenue de Bagnolet, métro Alexandre Dumas. Big Brother Awards France : <http://www.big-brotherawards.eu.org/>.

Mardi 22 janvier

ROUEN (76) : la librairie L'Insoumise et l'association Le Passe-Théâtre vous invitent au gueuloir du Passe-Théâtre intitulé « Jamais vraiment dormi ! », poèmes de Guy Pique dits par des comédiens. À partir de 20 h 30 au 128 rue Saint-Hilaire. Entrée libre.

Mercredi 23 janvier

PARIS (75) : débat organisé par la Commission femmes de la CNT : « L'Islam et la femme, aspects culturels, religieux, économique et politique », à 19 h 30, au 33, rue des Vignoles, Paris 20^e.

Jeudi 24 janvier

AIX-EN-PROVENCE (13) : à 18 h 30, dans le cadre de la rétrospective « Jean Vigo, de l'anarchie à l'insolence », table ronde « Le cinéma, avec insolence ! ». Avec Luce Vigo (fille de Jean Vigo), Emile Breton (historien), Nathalie Bourgeois (Cinémathèque française) et Bernard Benoliel Bourgeois (Cinémathèque française). À l'Institut de l'image, cité du livre, 8-10, rue des allumettes, 13098 Aix-en Provence Cedex 2.

Vendredi 25 janvier

BESANÇON (25) : réunion publique sur le thème « des maisons du peuple aux lieux autogérés » à 20 h 30 à la librairie l'Autodidacte, 5, rue Marulaz. Avec la participation de la maison du peuple de Saint-Claude et de l'Espace noir de Saint-Imier.

Agenda



LYON (69) : vidéo-débat à 21 heures au Café libertaire, 19, rue Pierre-Blanc, Lyon 1^{er}, entrée par l'allée. Projection du film « À Tivaouane, des alternatives sociales et éducatives au Sénégal », suivie d'un débat avec les réalisateurs.

RENNES (35) : débat sur « cannabis et liberté d'expression » avec Jean-Pierre Galland, des membres de la Fédération anarchiste autour du livre « Drogues, contre la criminalisation des usagers », des membres des Éditions du Léopard. À 20 heures salle OSCAR, Maison du Champ-de-Mars à Rennes.

Samedi 26 janvier

CHELLES (77) : le groupe Sacco et Vanzetti de la Fédération anarchiste organise un débat avec Manu sur le thème du « fédéralisme libertaire » à 20 h 30 au local du groupe, 1 bis, rue Émilie, 77500 Chelles.

LILLE (59) : manifestation régionale pour la régularisation des Sans-papiers, place de la République (Métro République) à 15 heures.

MONTPELLIER (34) : « Ni guerre, ni intégrisme ! », manifestation au Peyrou à 15 heures, à l'appel du Collectif libertaire du Sud-Est.

NANTES (44) : à 18 heures débat sur le thème « cannabis et liberté d'expression » organisé par le CIRC et la FA, avec Jean Pierre Galland et Théo Simon. À partir de 20 heures, musique : interprétation de Brassens, Djs Funk, Hip Hop, Rap. Au 17, rue Paul Belamy à Nantes.

NÎMES (30) : manifestation pour l'abrogation de l'arrêté anti-mendicité, à 14 heures devant la mairie. « Street-party » avec. au programme : Mix Tekno live,

spectacle de rue. À la fin du parcours, un vin chaud sera offert sur la voie publique. Le groupe Gard-Vaucluse de la FA y participera. Une teuf aura peut-être lieu le soir.

PARIS (75) : première de Télébo-cal n°69, à 21 heures au Goumen Bis, 2 bis, cité Aubry, M° Alexandre-Dumas.

PARIS (75) : « Autour de la mémoire de la révolution espagnole », à l'Espace Louise-Michel, 42 ter, rue des Cascades (M° Pyrénées). À partir de 16 h 30, projections (Nosotros somos asi, Ortiz, général sans dieu ni maître) débat avec Gloria Gargallo, Vicente Marti, Daniel Pinós, Ariel Camacho et Richard Prost.

PARIS (75) : « Opération portes ouvertes » du RATP (Réseau pour l'abolition des transports payants). Rendez-vous à 14 heures, place du Châtelet.

Dimanche 27 janvier

LILLE (59) : Anar4heures (café-débat) au Centre culturel libertaire, 4 rue de Colmar (Métro porte des Postes), sur le thème : « La dette, le FMI et la crise argentine », à 16 heures.

PARIS (75) : « Fête de solidarité avec les grévistes de McDonald's ». Projection de Ceux des fast foods, film de Christophe d'Hallivillé (50 minutes) ; Rencontre-débat avec les grévistes ; infos, tables de presse et musique avec Bobbys Trap (punk hardcore 100% féminin, Paris) et la 5ème Kolonne (rap, Saint-Étienne). À 17 heures au CICP, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris. PAF : 30 balles ou 5 zéros.

Mercredi 30 janvier

MONTPELLIER (34) : le groupe « Un autre futur » de la Fédération anarchiste organise un débat intitulé : « Loi sur la sécurité publique : menaces sur nos libertés » présenté par Jean-Jacques Gandini. À 20h30 à la librairie anarchiste « La Mauvaise réputation », au 20, rue Terral, 34000 Montpellier.

Vendredi 1^{er} février

BORDEAUX (33) : le groupe Emma-Goldman organise un concert de soutien aux anars argentins, 7, rue du Muguet à 19 heures. Renseignements au 05 56 81 01 91.

Directeur de publication : Jacques Toublet
Commission paritaire n° 0906 I 80740 – Imprimerie : Hebdo 1 (Bernay)
Dépôt légal 44 145 – 1^{er} trimestre 1977 – Routage 205 – Hebdo 1
Diffusion NMPP

BULLETIN D'ABONNEMENT

Rédaction – Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Tél. : 01 48 05 34 08 – Fax : 01 49 29 98 59

lemonde
libertaire

Tarif (hors série inclus)	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé France	Étranger
3 mois 13 n ^m	<input type="checkbox"/> 20 €	<input type="checkbox"/> 32 €	<input type="checkbox"/> 27 €
6 mois 25 n ^m	<input type="checkbox"/> 38 €	<input type="checkbox"/> 61 €	<input type="checkbox"/> 46 €
1 an 45 n ^m	<input type="checkbox"/> 61 €	<input type="checkbox"/> 99 €	<input type="checkbox"/> 77 €

Abonnement de soutien : 76 €

Abonnement étranger : les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe bancaire exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement postal international sur notre compte chèque postal (CCP).

Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement)

(En lettres capitales)

NOM Prénom.....

Adresse

Code postal Ville.....

Pays

Chèque postal Chèque bancaire

Virement postal (compte CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage

concert de soutien

Samedi 9 février à 20 heures 30 :
Casse Pipe, MLOP et Gilles Servat,
à la Maroquinerie
23 rue Boyer, 75020 Paris
M° Gambetta ou Ménilmontant.

Billetterie à Publico
Librairie du Monde libertaire,
145, rue Amelot, 75011 Paris,
M° Oberkampf ou République,
ou sur place le jour même.

Radio

du 26 janvier au 3 février
semaine Art et anarchie
Libertaire

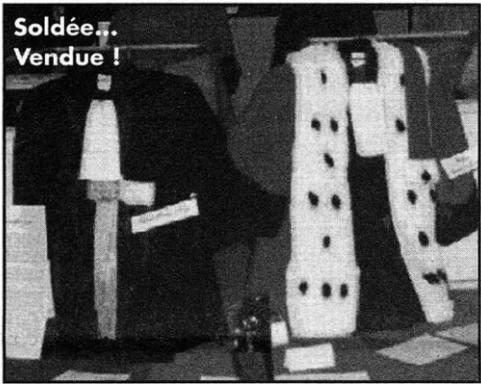
Samedi 2 février :

Tribuna latinoamericana de 19 à 21 heures, entretien avec Mona Huerta, auteur de *L'Amérique latine en France (Itinéraires cachés)*.

Tempête sous les robes

Suite de la page 1

Fin de la récréation. Les articles, les reportages, les témoignages dignes de foi (tels ceux de Jean-Christophe Mitterrand...), ont submergé les rédactions. Furent alors dénoncés la dérive des juges, les dangers d'une trop grande « judiciarisation de la vie politique » (sic). Des journalistes appointés sommèrent les magistrats de se tourner vers la « réelle délinquance », d'aller faire un tour en banlieue, de foutre un peu la paix aux palais. L'État et ses représentants, dont certains avaient entendu le boulet siffler non loin d'eux, se sont alors livrés à une véritable opération de retournement de l'opinion publique, visant le pouvoir des juges, cherchant à les discréditer – au passage, et dans la mesure où cette opération n'était pas terminée lorsqu'Eric Halphen annonça son départ, voir les lèche-fions déplorer cette « décision personnelle », chialer sur un retrait qu'ils n'osaient plus espérer, fut proprement jubilatoire. Parallèlement à cette campagne, une offensive procédurale s'acharnait à briser les dernières velléités d'indépendance des magistrats. On saucissonna les dossiers, on rétablit la prescription pour les abus de biens sociaux – ce qui profitera avant tout aux personnes mises en examen dans l'affaire des emplois fictifs et dans le scandale Elf – cependant qu'une clique d'avocats très chèrement payée, parfaitement au courant des agissements de ses clients, relisaient les dossiers à l'aide de loupes,



« En politique, il n'y a pas de crimes, parce qu'il n'y a pas de lois »

George Orwell

de microscopes, assurés d'y trouver le vice de forme qui suffirait à obtenir, le cas échéant, l'annulation de la procédure. Enfin, pour assurer un verrouillage complet, on demanda aux magistrats de prouver leur bonne foi : ainsi Halphen fut dessaisi du dossier HLM suite à une décision de ses pairs...

Maintenant, les élections approchent. Les juges les plus récalcitrants sont sommés d'arrêter de rêver, va plus falloir faire chier Chirac. Pour certains le réveil est pénible, ils tentent bien de hurler à la berlusconisation du rapport pouvoir-justice, ils rappellent que la réforme censée couper le cordon entre ces deux frères ennemis figurait aussi bien dans le programme chiraquien de 1995, que dans celui de Jospin en 97. Ils gueulent, mais qui les entend ? Sûrement pas l'électeur de base, qui s'apprête à reconduire Chirac, Jacques, dans ses fonctions. Voter pour le pire des malfrats ne l'effraie pas plus que ça, l'électeur. L'essentiel est que rien ne bouge.

Il n'empêche, pour les juges, c'est l'heure du retour à la dure réalité. Celle d'une caste dominante ne supportant pas de voir ses privilèges malmenés par de petits fonctionnaires qu'elle méprise souverainement. Et peu importe le paradoxe qui voit les membres de la caste redoubler d'ardeur quand il s'agit de dénoncer l'insécurité, alors que dans le même temps ils concluent

des contrats mafieux conduisant, pots-de-vin obligent, à une dégradation de l'habitat social (l'argent

de la corruption se traduisant concrètement par des ascenseurs qu'on ne vient jamais dépanner, des ravalements pas effectués, etc). Peu importe également que le premier citoyen de France, garant selon la constitution du bon fonctionnement de la justice, puise dans sa fonction le prétexte pour s'y soustraire, et devienne à sa façon l'incarnation minable d'une justice aux ordres. Peu importe, au final, qu'un gosse de 18 ans parte en tôle pour douze mois suite au vol d'une bagnole, alors que, selon Halphen, des « élus qui détournent des sommes considérables échappent à tout jugement ou, lorsqu'ils sont jugés, écotent de peines insignifiantes ». Nous retiendrons pour notre part l'extrême naïveté de ceux et celles qui ont cru pouvoir faire respecter le droit pour tous sans remettre en question une société dont les fondements demeurent l'inégalité, le mépris du plus faible, l'injustice de classe. Qui ont vu dans les tribunaux un des outils susceptibles de lutter contre cette injustice – alors qu'ils agissent à l'inverse. Qui ont cru qu'à force de se cogner contre le mur d'en-

ceinte protégeant le pouvoir celui-ci finirait par céder.

Naïveté : Halphen n'est pas un débutant, et pourtant il déclare, après vingt années de mauvais et déloyaux services, découvrir que la justice fonctionne à deux vitesses ; que l'égalité, face à la justice, n'existe plus (si un jour elle a existé, que le démissionnaire ait la bonté

de nous indiquer quand, et sous quels cieux) ; qu'il éprouve aujourd'hui un sentiment d'impuissance ; que les hommes politiques se comportent exactement comme, je cite, « les braqueurs et les dealers de drogue, qu'ils ne sont au courant de rien, ne sont jamais au courant de rien » ; qu'enfin il en a assez du milieu des magistrats, petit, mesquin, jaloux.

Visiblement usé, cassé de l'intérieur, Halphen fait songer au clown blanc décidé à quitter la piste, et sachant que le cirque, plutôt soulagé de son absence, continuera de tourner sans lui. Soulagé, le cirque ? Pas si sûr. Car Halphen l'indécrottable prend un malin plaisir à annoncer par voie de presse la sortie de son second bouquin – le premier était un polar –, lequel paraîtra en mars, c'est-à-dire en pleine campagne, et racontera en détail les multiples péripéties de l'affaire HLM de Paris. Du côté de l'Élysée il paraît qu'on s'en fait à l'avance des cheveux blancs. Il paraît qu'à bien y regarder, le départ d'Eric Halphen n'est pas la victoire escomptée. Ah, ces hurluberlus qui pensent transformer le monde ou, à défaut, changer le résultat d'une élection, par la seule grâce d'un livre...

Fred - groupe Louise Michel.

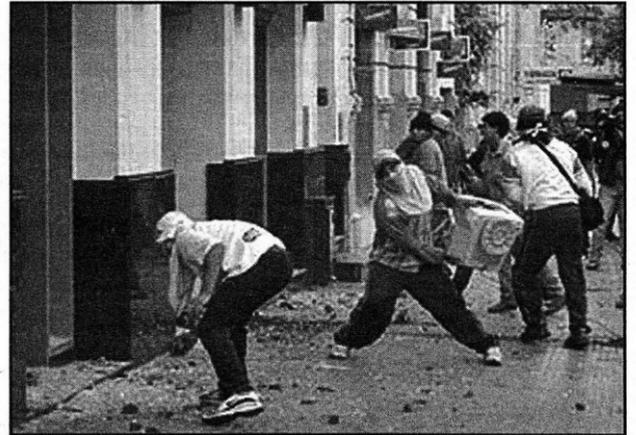
Le témoignage d'une compagne argentine

Écrit au rythme des « cacerolazos »

L'ARGENTINE, pays des euphémismes et de la crédulité, pays où l'on préfère dire « corralito »¹ plutôt que « camp de concentration pour épargnants confiants », pays dont les « représentants » ont fidèlement rempli les caisses du FMI, de la Banque mondiale, des multinationales. Pays qui s'est cru plus européen que latino-américain et a tendu la main au dieu Marché pour accéder au paradis du Premier monde : à nous autres, Argentins, il était naguère possible de courir le monde, d'accéder aux technologies de pointe, de faire du lèche-vitrines et d'acheter le paradis à crédit avec des cartes en plastique. La faim, le chômage, tout ça n'arrivait qu'aux ignorants, aux paresseux, aux rebelles. Des décennies durant, le peuple argentin a avalé les couleuvres des politiciens, des financiers, des dirigeants syndicaux, des dictateurs, des prédicateurs, il a tout avalé en se disant « ils volent mais ils agissent », jusqu'à ce qu'un beau jour, la vérité ne s'impose à lui. On l'avait escroqué, pillé, il avait accepté que soit détruit le meilleur de lui-même : ses populations originelles, l'énergie et la conviction de ses immigrants, ses écosystèmes, ses ressources naturelles, la solidarité, la dignité. Le peuple argentin s'est retrouvé à égalité dans la misère, une misère venue le frapper en plein dans ce qui le différenciait du reste de l'Amérique latine : sa classe moyenne. Adieu, les « j'achète donc je suis » ! C'est ainsi qu'il s'est aperçu qu'il n'avait jamais été qu'une variable économique, un simple pion sur un échiquier. Il a pris conscience de ce que l'attente de subsides, d'une assistance, d'une aide financière ne produit rien d'autre que l'inaction. Le peuple rebelle et assembléiste ne croit plus aux leaders. Il a compris que le pouvoir s'exerce et ne se délègue pas.

À Buenos Aires, on a reçu la nouvelle année au son des casseroles, au rythme des gaz lacrymogènes et vomitifs, des balles en caoutchouc et en plomb. Trente morts Plaza de Mayo et Plaza de los dos Congresos.

L'Argentine, pays des euphémismes, n'a plus peur. Piqueteros ou caceroleros, nous nous sommes retrouvés dans la rue et dans les assemblées. En jetant aux oubliettes plaintes et scepticisme. Les assemblées populaires se sont multipliées, lieux d'échange d'opinions, de modes d'organisation, d'action, où l'on cherche à résoudre les petits comme les grands problèmes de la communauté. Dimanche 13 janvier 2002, le peuple, réuni en une Coordination d'assemblées populaires au Parque Centenario –



centre géographique de la ville de Buenos Aires – a reconnu à haute voix, en se regardant les uns les autres, qu'il avait peur des changements qui se produisent et des affrontements qui se profilent. Et c'est justement grâce à ça que la terreur l'a abandonné, c'est comme ça qu'il a pu l'affronter dans la rue, avec la joie que donne la lutte et le sentiment d'être ensemble sur le même chemin. C'est ainsi que se détruisent les prisons que le dieu Marché a créées pour nous y enfermer.

Tout ça est très nouveau et on ne peut pas ignorer les nombreuses menaces qui pèsent sur le peuple en rébellion. Certains personnages des années 70, des as de la répression, des leaders sociaux, politiques, des entrepreneurs, à l'intérieur du pays comme à l'étranger, sont aux aguets et s'organisent pour s'emparer du pouvoir et réduire à nouveau au silence cette révolte ; certains entretiennent des groupes de casseurs, incitent des groupes à la violence et la délinquance, encourageant la guerre entre les pauvres. D'autres prétendent impliquer la population dans une lutte interne soutenue entre « chefs » du péronisme ; d'autres encore suivent les voies habituelles en reproduisant les vieux trucs et artifices pour arriver à leurs fins.

Je ne sais pas de quoi demain sera fait. De toute façon, l'expérience vécue dans les assemblées populaires, où nous évoluons collectivement en nous enrichissant mutuellement du croisement de nos vies, sans crainte d'un contrôle, sans organiser la spontanéité, en décidant de tout, jour après jour, cette expérience restera gravée dans notre corps, dans notre mémoire.

Nous savons qu'un autre monde est possible et que sa création est une tâche bien trop importante pour que nous acceptions de la délèguer.

Alicia

Federación libertaria argentina

Buenos Aires

¹. littéralement : « petit enclos » (pour les chevaux, les volailles, etc.)

Abonnez-vous !

Abonnez-vous !

Jean-Pierre Galland en prison ?

Une victoire du lobby prohibitionniste et sécuritaire !

Tout pousse à croire que ça pourrait changer !

LA DERNIÈRE décennie a été forte riche en rebondissements et rapports officiels commandés par différents ministres. Rappelons celui commandé en 1993 par Pasqua, avec la constitution de la commission Henrion qui, à la surprise générale, interroge explicitement la logique répressive (« Comment mettre en place une politique sanitaire tout en pénalisant l'usage ? ») et préconise une dépénalisation du cannabis. L'année d'après, lors de la « consultation jeunes » de Balladur, la commission d'éthique s'empare du sujet et aboutit aux mêmes conclusions proposant une expérimentation en dépénalisant le cannabis pendant deux ans. Le rapport Roques, commandé par le ministère de la Santé, lui, est édité en pleine Coupe du monde (1998) et remet en cause le classement des stupéfiants en classant entre autres le cannabis en terme de dangerosité en dessous du tabac et de l'alcool. En 2000, c'est au tour de la MILDT (mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie) qui édite son rapport en affirmant plusieurs points importants pour le mouvement anti-prohibitionniste : « Une société sans drogue n'existe pas. La recherche de plaisir, l'atténuation de la souffrance... font parties des motivations humaines. » Un chapitre intitulé « savoir plus, risquer moins » prend une réelle position sur la réduction des risques et privilégie l'information contre la morale.

Les médias s'emparent du sujet de plus en plus couramment : les « une » de magazine hebdomadaire avec des feuilles de cannabis ne sont pas rares et ne choquent plus, des animateurs de télévision se permettent régulièrement d'affirmer et de reconnaître leur usage (d'Ardisson à Ruquier, etc.). Certains parlent même de cette loi comme d'un héritage pré-historique et qu'en ce qui concerne le cannabis la légalisation est un fait qui existe déjà !

Au niveau européen, même si les évolutions sont toutes relatives, comme en Belgique, avec seulement une tolérance et tout l'arbitraire qui peut se dessiner derrière, même si la logique marchande prend le pas avec tout un secteur économique qui se construit en Suisse, par exemple, même si la logique sécuritaire à l'échelle européenne est d'actualité ; l'état (en Belgique, Suisse, Espagne, Angleterre, etc.) semble se desserrer et laisser l'espoir de quelques libertés retrouvées.

Pourtant en France rien ne bouge

Au niveau des lieux décisionnels (ministère, parlement), tout semble figer. La campagne électorale évitera le sujet. Et même si Madelin affirme vouloir dépénaliser (les partis s'interrogent bien évidemment sur le potentiel électoral de ces 3, 4 ou plus... millions d'usagers) ; l'affirmation anti-prohibitionniste ne tiendra pas face au débat sécuritaire (débat n° 1 des élections présidentielles) et les amalgames inévitables « drogues, banlieues, violences, vols, meurtres, irrespect, plus de morale, mort de notre société, de la famille, etc. »

Donc, non seulement le discours bien rôdé des prohibitionnistes fige le débat, mais les mouvements prohibitionnistes sont criminalisés dans un seul et unique but : les faire disparaître. Prenons seulement l'exemple du CIRC (Collectif d'informations et de recherches cannabiques). Le premier procès fait suite à une plainte de France Télécom contre le 36-15 CIRC. L'objectif réellement visé, c'est de s'attaquer à une source de finan-

cement du CIRC. C'est ainsi que la police, lors d'une perquisition, se permettra de saisir des centaines de tee-shirts, les milliers d'exemplaires de la revue *Double Zéro*. Lors de ce procès Jean-Pierre Galland est condamné à 10 000 FF d'amende et à six mois de prison avec sursis. Ce n'est malheureusement que le début d'une longue série. La même année, Jean-Pierre Galland sera condamné pour son passage sur l'émission « Ça se discute » avec au bout une amende de 30 000 FF. Le rassemblement du 18 joint de 1995 sera interdit et suivi de mesures judiciaires comme en 1996, 1997, 1998, 1999. En 1997, le CIRC sera de nouveau poursuivi suite à une fête organisée autour du 4^e anniversaire du CIRC de Lyon et surtout suite à l'opération « Chanvre à l'assemblée » où le CIRC envoie à chaque député une cigarette dangereuse (!) et un fascicule, *Lettre ouverte au législateur*. Ce fascicule ne fait qu'affirmer des droits fondamentaux : « Retirez aux policiers, juges, douaniers, le droit de s'immiscer dans l'intimité de chacun, ne confiez aux médecins que le soin de la santé publique et non celui de gouverner les consciences ». Cette opération vaudra encore un procès à Jean-Pierre Galland et encore une belle somme à verser.

« Le monde des affaires est habitué à travailler avec les syndicats, les organisations de consommateurs et autres groupes responsables, crédibles, transparents, et qui méritent le respect. Ce que nous mettons en question, c'est la prolifération des groupes qui n'acceptent pas ces critères d'autodiscipline », déclaration de dirigeants de multinationales à Genève, en 1998.

Cette année 2001, pour une action de 1997, J.-P. Galland est de nouveau condamné pour la huitième fois à 90 000 francs d'amende. Ces sommes dépassent largement ses revenus et épuisent les actions de solidarité (c'est d'ailleurs l'objectif recherché par la justice). Jean-Pierre Galland jette l'éponge. Il refuse de payer. Il refuse de se pourvoir en cassation en estimant qu'il n'a rien à redire sur la forme et que ce procès n'est qu'un procès politique qui tend à nier la liberté d'expression et nier l'existence d'un courant de pensée anti-prohibitionniste, qui tend à vouloir interdire le CIRC: Jean-Pierre Galland risque donc la prison à partir du 27 février

Une politique de criminalisation de la pauvreté et des mouvements sociaux

A l'échelle des pays occidentaux et d'un point de vue social et économique, nous vivons une période de rupture avec le modèle keynésien des années 50-80 que l'on a nommé parfois abusivement de capitalisme social. Les années 80 annoncent le début d'une nouvelle période avec des privatisations, austérités budgétaires, remises en cause d'acquis sociaux (chômage, retraites, etc.), parce que le rapport de force entre salariés et patronat a évolué en faveur de ce dernier. La conséquence inévitable, c'est une augmentation des inégalités et donc une paupérisation croissante. Le dire est une banalité mais que la classe moyenne a parfois tendance à oublier. Aujourd'hui près de

20 % des chômeurs renoncent à leur soin. En 2000 plus de 120 000 dossiers de surendettement ont été déposés, ce qui représente 120 000 foyers de plus avec des prêts représentant plus de 33 % de leurs revenus. Cette croissance de la paupérisation ne peut que provoquer une augmentation des tensions sociales et des conflits en tout genre (ce que d'autres appelleront à une époque la fracture sociale). Ce n'est pas un hasard si 50 % des condamnations sont prononcées à l'encontre de chômeurs et chômeuses, ce n'est pas un hasard si 75 % des personnes dans les geôles américaines vivaient avant d'y entrer sous le seuil de pauvreté. Cette classe sociale des précaires est en croissance et, du fait qu'elle n'ait rien à perdre dans une société où la richesse, la possession reste la valeur fondamentale ; elle est l'objet de toutes les attentions de la part de la police et de la justice. La dernière loi de sécurité quotidienne en est le parfait exemple en criminalisant (pouvant donc faire l'objet dans certaines conditions des tribunaux pénaux) la fraude des transports collectifs par exemple. Au fil des années, nous connaissons une banalisation du traitement pénal des tensions liées au creusement des inégalités sociales : l'État policier et punitif est le complément institutionnel de la politique patronale.

Dans ce contexte, il est logique que les gouvernements cherchent à casser toute mobilisation afin de prévenir tout regain d'actions collectives. Dans ce contexte la loi de 70 et la criminalisation des associations d'usagers restent centrales :

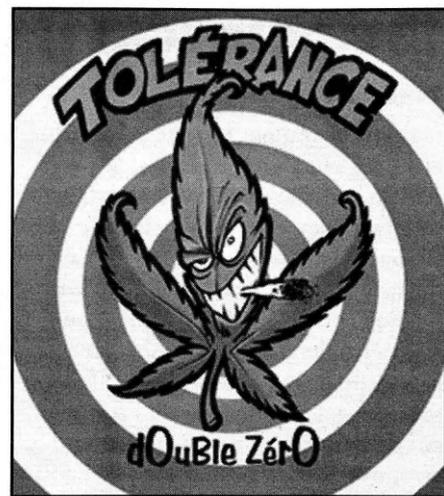
– La prohibition est un outil juridique et policier pour le maintien d'un contrôle social des banlieues, zone dangereuse pour l'État (même si les révoltes qui s'y expriment sont très peu politisées et parfois avec des valeurs réactionnaires : posséder une belle bagnole pour la drague, pour l'image, etc.)

– La criminalisation des associations d'usagers entrent dans une logique de criminalisation de toute structure remettant en cause les fondements de notre société. « Le monde des affaires est habitué à travailler avec les syndicats, les organisations de consommateurs et autres groupes responsables, crédibles, transparents, et qui méritent le respect. Ce que nous mettons en question, c'est la prolifération des groupes qui n'acceptent pas ces critères d'autodiscipline » (déclaration de dirigeants de multinationales à Genève en 1998). C'est ainsi que ces procès se multiplient contre les militant(e)s d'AC, du syndicat de la Magistrature, de la CGT, la CNT, des CAE, des milieux libertaires, etc.

La répression, c'est donc l'élément de réponse de l'État face à un mouvement qui remet en cause une loi qui sert à la fois d'outil de contrôle social et d'élément central de l'ordre moral. On peut parler d'ordre moral dans la mesure où cette loi (qui interdit une pratique strictement privée) repose sur une phraséologie scientifique mais d'essence religieuse, que les derniers rapports scientifiques ministériels n'ont pas suffi à ébranler.

La criminalisation du CIRC entre donc dans la même logique que la criminalisation des mouvements sans papiers, des collectifs anti-OGM, des mouvements anti-mondialisation. A nous par tous les moyens, en soutenant toutes les initiatives qui peuvent exister sur l'hexagone afin de coordonner des réponses collectives face cette criminalisation du mouvement social.

**Commission anti-prohibition
FA**



Drogues contre la criminalisation de l'usage

A PRÈS avoir sorti une petite brochure sur le sujet en 1996 (épuisée à ce jour), Régis Balry, militant libertaire anti-prohibitionniste de longue date, nous propose aujourd'hui un véritable ouvrage de réflexion et d'information sur la question.

Trois grands thèmes, trois grandes pistes de réflexion structurent ce livre.

Dans un premier temps, Régis s'interroge sur la censure du débat sur les drogues aujourd'hui et sur les raisons qui expliquent l'interdit de certaines drogues dans notre société, en insistant particulièrement sur le prétexte sécuritaire, expliquant comment la lutte contre la « drogue » permet et justifie un véritable contrôle social de pans entiers de la population. « A qui profite le crime », pourrait-on dire pour résumer.

Dans un second temps, il s'interroge sur le caractère des drogues (leur

Il est en effet urgent d'en finir avec la criminalisation des usagers et la destruction de nombreux d'entre eux par la machine répressive et judiciaire

diversité en terme de produit, d'usage ou tout simplement de rapport à la légalité obligeant à en parler au pluriel). Il cherche à comprendre quels sont les rapports entre les produits et les usagers, pourquoi les drogues attirent, qu'est-ce qui explique cette recherche de fuite mais aussi quels sont les risques d'aliénation que les drogues peuvent présenter, tout comme les dérives de pseudo-idéologie nées dans le milieu des usagers. Cette partie du livre se penche aussi sur l'étude comparée de plusieurs drogues, certaines légales d'autres illégales, comme le cannabis et la télévision. Il est aussi mis en avant le caractère toxicomane de nos sociétés à travers

les exemples du dopage dans le milieu du sport (à tous les niveaux) et le poids de l'industrie pharmaceutique.

Enfin, une dernière partie présente les aspects pratique du monde des drogues et de leur prohibition. Quelles sont les logiques de soins à mettre en avant pour faire face à la toxicomanie, mais aussi quelles stratégies de lutte pouvons-nous mener, en tant que libertaires, face à la prohibition ? Il est en effet urgent d'en finir avec la criminalisation des usagers et la destruction de nombreux d'entre eux par la machine répressive et judiciaire dont le stade suprême reste l'enfermement dans les isoloirs-pourrissoirs de l'État que sont les prisons.

Ce livre, qui comporte aussi de nombreux documents, des contacts et une bibliographie, est un véritable outil pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent comprendre les logiques en place autour des drogues et de la pénalisation de certaines d'entre elles, comme pour ceux et celles qui souhaitent s'armer de réflexion et d'arguments pour mettre en œuvre une véritable stratégie de lutte contre la prohibition. Une lutte urgente dans un contexte où de plus en plus de rapports, à caractères officiels, concluent à l'inadaptation de la législation sur les stupéfiants par rapport à la réalité et ainsi remettre en cause les motifs de la pénalisation et de la répression. Pourtant, en terme de répression et dans le quotidien de millions d'usagers, rien ne semble réellement changer. Pourtant, il est notamment reconnu que les substances les plus nuisibles ne sont pas toujours celles qui sont montrées du doigt et mises dans l'illégalité. Bien au contraire, ce sont deux drogues légales, l'alcool et le tabac. 60 000 personnes meurent chaque année du tabagisme en France ainsi que 20 000 d'alcoolisme. Pendant ce temps, le cannabis, dont les usagers sont socialement marginalisés, contrôlés, réprimés et même incarcérés, n'a encore jamais été directement mortel. La législation est donc dans ce cas plus dangereuse que le produit lui-même.

Sans supprimer la constante recherche du plaisir et de l'évasion, une société garantissant l'émancipation des individu(e)s et leur assurant une sécurité matérielle et morale permettrait certainement de réduire le caractère aliénant et de fuite des différentes drogues. Les niveaux et le mode de consommation de drogue sont aussi le reflet de l'état des sociétés. Alors, pour mieux comprendre celle dans laquelle nous vivons, plongez-vous dans la lecture de cet excellent ouvrage.

David

groupe Kronstadt, Lyon

Théo Simon, *Drogues, Contre la criminalisation de l'usage*, éditions du Monde libertaire, 7 euros, à commander à Publico (+10% de port).

CE N'ÉTAIT jamais qu'un procès. Un de plus, le huitième. Et en appel. L'affaire remontait à mars 1997. A quelques heures de l'ouverture du Rail Théâtre où devait se tenir une soirée organisée par le Circ Lyon qui fêtait son quatrième anniversaire, les policiers de la brigade des stupés sont intervenus saisissant la compil Petite musique de chanvre, des tee-shirts représentant le clown, logo de l'association, et des graines de chènevis. Dans l'élan, ils embarquèrent les responsables locaux du CIRC... Et, c'est ainsi que Laurence Duffy, la présidente du CIRC Lyon, fut accusée de détention de graines de cannabis, des graines achetées à la chanvrière de l'Aube, graines qui auraient donné si elles avaient été plantées, du chanvre non psychotrope, mais qui dégustées avec un peu de sel, ont un bon goût de noisette.

Et moi dans tout ça ? Dépêchés par un juge d'instruction lyonnais, les inspecteurs de la brigade anti-drogue de Lyon, après être passé par Montpellier, me trouvèrent à Paris. Ce qui m'était reproché ? D'être, en tant que président de la fédération du CIRC, le responsable du logo sur nos tee-shirts, des textes de la compil... Bref, d'être à la tête du CIRC, une association qui « présente le cannabis sous un jour favorable ».

En 1999, nous étions jugés et condamnés : Laurence à 5 000 FF d'amende et moi à 10 000 FF. Quoi ? dix mille francs d'amende pour avoir reproduit une feuille de chanvre sur un tract ! Nous fîmes appel.

On ne l'attendait plus, mais voilà que nous sommes convoqués le 25 mars 2001 pour le procès en appel. Sympa, le président du tribunal. J'aurais dû le croire quand il m'a dit qu'avec mon passé chargé, je risquais de me retrouver un jour en prison. Décontractée, l'ambiance dans le prétoire. Je ne me suis pas gêné pour dire ce que j'avais sur le cœur. Que le L. 630 (rebaptisé L 34 21-4) était d'une autre époque, que depuis le discours avait évolué, que le CIRC aujourd'hui encourageait les amateurs de chanvre à cultiver leur jardin, que c'était notre manière à nous de réduire les risques et que nos arguments, nous les puisions dans le petit livre de la Mildt. Halte au délire ! Relaxez nous et l'histoire vous en sera reconnaissante.

Vint le tour de l'avocat général. Pas de chance ! on est tombé sur le pire, en l'occurrence Georges Fenech, auteur d'un livre intitulé Tolérance zéro et naguère président d'un syndicat très conservateur. En conclusion d'un discours lénifiant, il a requis un an de prison avec sur-

sis pour Laurence et un an de prison ferme pour moi, assorti d'une révocation de mon sursis de six mois pour une affaire semblable.

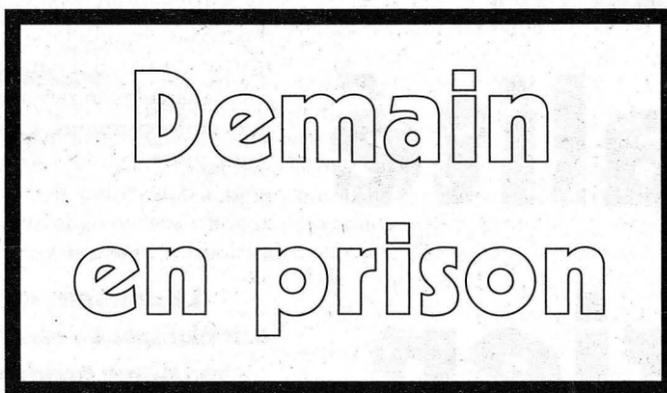
« Jamais, ils n'oseront me mettre en prison ! »

A moins, me répondit-on, que les juges, c'est leur rôle, appliquent la loi. Nous avions jusqu'au 26 avril, jour du jugement, pour empêcher le tribunal de prononcer une peine de prison ferme. Quelques jours avant la date fatidique, nous avons fait parvenir au Premier ministre une lettre signée par des associations, des personnalités et par un seul parti politique de la sphère parlementaire, les Verts. Une lettre qui soulignait la contradiction entre la nouvelle politique pragmatique du gouvernement

prison ».

Je m'y attendais au jour-amende. Depuis l'affaire « chanvre des députés », il n'a plus de secrets pour moi. A l'époque, j'ai dû échanger des jours de liberté contre une place au paradis pour ne pas me retrouver en prison. Le jour-amende, c'est tout bénéf pour les juges. C'est du chantage : « Tu raques ou tu vas en taule. » Autre avantage, à moins d'être un spécialiste, le jour-amende n'évoque rien à un journaliste ; ce qui explique sans doute le peu d'intérêt qu'a suscité dans la presse cette condamnation délirante.

Nous avons un dernier recours : la Cour de cassation qui juge uniquement sur la forme. Oui, mais voilà, autant le recours à la Cour de cassation



à propos des drogues et les réquisitions de l'avocat général. Ainsi, depuis la circulaire Guigou du 17 juin 1999 qui recommandait aux juges d'éviter l'incarcération pour la consommation simple de cannabis, on n'irait plus en prison pour en avoir consommé, mais on pourrait s'y retrouver pour en avoir parlé favorablement.

Le 26 avril 2001, Laurence Duffy était condamnée à 200 jours-amende à 100 francs (20 000 FF). Et moi ? A 300 jours-amende à 300 francs (90 000 FF). Vous connaissez le principe du jour-amende ? Dans mon cas, il faut que je mette 300 FF dans une tirelire

s'impose pour Laurence qui a été condamnée pour « détention de graines de cannabis » alors qu'elle a fourni au tribunal la facture attestant que ces graines n'étaient pas psychotropes. Autant pour moi, le recours s'avère inutile.

Ça me travaille. De toute façon, gagnant autour de 5 000 FF par mois, comment pourrais-je en mettre 9 000 de côté durant dix mois ? C'est matériellement impossible et, contrairement à ce que croient certains journalistes naïfs, ce n'est pas le CIRC, et encore moins les Verts qui vont payer à ma place. La loi l'interdit. Quoi qu'il arrive, je ne paierai

définitives prononcées au siècle dernier. C'est une question de principe... Ou alors, que l'on attaque Nicole Mastracci qui, d'après quelques députés intégristes, incite dans les publications de la Mildt, les jeunes à se droguer ! Que l'on attaque d'autres responsables du Circ (j'en connais qui n'attendent que ça) car même lorsque nos actions sont revendiquées collectivement, c'est sur ma gueule que ça retombe en cas de procès. Je suis devenu « à l'insu de mon plein gré » le symbole du militantisme cannabique.

Je n'ai pas envie de payer au prix fort un avocat pour m'entendre dire que la Cour de cassation reconnaît le bien-fondé de la décision prise par le tribunal. J'ai déjà donné. Non ! j'ai envie de me battre parce que cette condamnation est scandaleuse, que c'est une peine de prison déguisée. Franchement, à quoi pensaient les juges qui m'ont condamné à payer 90 000 FF en 300 jours alors qu'ils savent pertinemment que j'en ai gagné 75 000 FF dans l'année ? Finalement, ils n'ont fait qu'appliquer lourdement, mais logiquement, une loi absurde et d'essence totalitaire qui punit l'expression d'une opinion hérétique sur la question des drogues. Maintenant qu'ils ont donné leur avis, c'est au tour des politiques de dire ce qu'ils pensent de cette décision... et à moi, à nous, de leur poser la question en cette année doublement électorale.

Depuis le temps que nous appelons à un débat parlementaire sur la question des drogues, de toutes les drogues, pourquoi, en pleine campagne présidentielle, ne pas mettre le gouvernement devant ses contradictions et l'obliger à sortir de l'hypocrisie où il a de plus en plus de mal à se maintenir ? Certains, parmi mes amis proches, pensent que c'est suicidaire, qu'ils n'hésiteront pas une seconde à me mettre en prison... Et, en prison, tu sais quand tu y entres, mais tu ne sais jamais quand tu en sors.

Le moment est venu. Après avoir écouté les uns et les autres. C'est à moi que revient la décision de choisir entre la voie judiciaire et le chemin périlleux de l'attaque frontale. Parce qu'au moment où sonnera l'heure de me mettre en prison, nous serons à une période politiquement propice pour interpeller les partis sur leur futur politique concernant les drogues, parce que nous aurons été capables de sensibiliser les médias sur les effets pervers du jour-amende et parce que vous me soutiendrez jusqu'au bout, j'ai choisi, mais vous l'aviez deviné, de mettre le gouvernement au pied du mur en 2002.

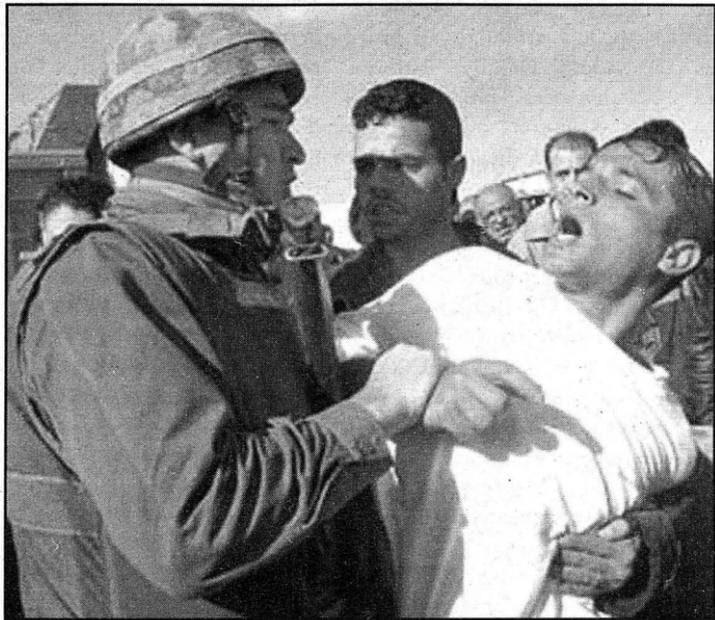
Jean-Pierre Galland



Mafia

300 jours durant, qu'à la fin je remette ces 90 000 FF à l'État, faute de quoi j'irai, comme l'a noté le syndicat de la Magistrature dans un communiqué de soutien, « moisir 150 jours en

pas. Je trouve absurde, HENAURME, ubuesque de devoir raquer 90 000 FF pour un délit d'opinion, lesquels s'ajoutent aux 67 000 FF que je dois encore pour des peines



Palestine l'égalité ou rien L'holocauste ne légitime pas tout



L'ÉTAT ISRAËLIEN a été créé sur une base historique ridicule : un peuple peut-il légitimement se réclamer d'un droit vieux de deux mille ans pour s'approprier une terre ?

La logique du « droit historique » est une logique absurde qu'ont soutenue les États occidentaux. Ce serait un peu comme une forme d'expiation sur le dos des Palestiniens, pour ces États se sentant responsables de l'holocauste. Le massacré, l'opprimé devient à son tour bourreau et se permet depuis des décennies de tuer, de coloniser, de détruire inlassablement des maisons, d'encercler des populations, de détruire écoles et hôpitaux, d'occuper des zones prétendument autonomes avec son lot de contrôles, d'abus, de violences, d'humiliations. L'économie palestinienne dépend complètement d'Israël qui contrôle la monnaie, le marché du travail, l'eau, l'électricité, la circulation des marchandises et des personnes. C'est ainsi, entre autres, que les débouchés pour l'exportation des produits agricoles sont souvent bloqués par les douanes israéliennes.

Le sionisme, un colonialisme au service du capitalisme occidental

Les juifs cherchant à fuir l'oppression commencent à créer un État juif en Palestine. Le premier congrès sioniste, en 1897, proclame : « L'objectif final du sionisme est de créer, pour le peuple juif, un foyer en Palestine, garanti pour le droit public. » Depuis six siècles, la Palestine est sous l'Empire Ottoman. Au début du vingtième siècle, l'empire chancelle et la guerre 14-18 est l'occasion d'écarter l'Allemagne du Moyen-Orient : dès 1915, les gouvernements anglais et français se concertent pour partager l'empire. La Palestine passe sous l'emprise de l'Angleterre. En 1922, le Conseil des nations (avec l'appui des États-Unis) donne mandat à l'Angleterre de « faciliter aux juifs qui s'établiront en Palestine d'une façon permanente l'acquisition de la nationalité palestinienne ». C'est ainsi qu'arrivent les immigrants juifs : 13 000 en 1924, 34 000 en 1925, 13 000 en 1926. En parallèle, des Juifs achètent des terres : 18 000 hectares en 1925.

La Seconde Guerre mondiale va accélérer le rythme car la création de l'État d'Israël correspond à une volonté interventionniste des États-Unis au niveau de sa politique internationale. En 1944, les États-Unis créent le FMI et la Banque mondiale, l'ONU est installée à New York en 1946. En 1947, le Congrès américain vote le plan Marshall et la CIA. En 1948 naît l'OTAN. La création de l'État d'Israël répond donc à plusieurs soucis :

– le lobby sioniste utilise l'holocauste pour justifier sa création et alimenter une idéologie religieuse et nationaliste.

– les États-Unis cherchent à avoir un accès permanent au Moyen-Orient et donc aux champs pétroliers.

– les États-Unis, dans le contexte de guerre froide et de volonté d'hégémonie internationale en terme économique, souhaite affaiblir le monde arabe, ses velléités d'autonomie et ses possibles liens avec l'Union soviétique.

Les accords d'Oslo : une mascarade honteuse

Oslo est un « Versailles palestinien », un accord terrible avec une OLP en déliquescence, prête à tout pour continuer d'exister. L'OLP n'a obtenu qu'une partie étroite du territoire sur lequel l'autorité palestinienne a finalement le droit de faire la guerre à « son propre peuple », entassé, vivant dans la misère et créant ainsi le terreau des extrémismes religieux.

Dans la situation actuelle, c'est bien le Hamas, le Djihad islamique qui tirent profit de la colère, de la frustration de la majorité palestinienne en transformant ainsi le combat antisioniste en combat religieux, avec des dérives antisémites, conséquence de l'oppression colonialiste.

Les gouvernements israéliens ont toujours cherché ce conflit religieux, et donc la montée d'un courant islamiste intégriste, cherchant ainsi à légitimer aux yeux des pays occidentaux leur politique d'exclusion systématique des Palestiniens. Les attentats terroristes, qu'ils aient lieu à New York le 11 septembre ou contre des colonies juives, servent Sharon et justifient son exclusion systématique des Palestiniens. Le 12 septembre, Sharon déclarait : « Nous aussi, on a notre Ben Laden, il s'appelle Arafat. »

Mythe du droit international

L'occupation de Jérusalem-Ouest est condamnée par l'ONU le 11 décembre 1948 (résolution 194). Israël sera de nouveau condamnée par l'ONU en 1967 puis en 1980 quand le gouvernement déclare : « Jérusalem entière et réunifiée est la capitale d'Israël. » Israël a déjà été condamnée mais aujourd'hui la politique israélienne est tolérée, comme les taliban étaient tolérés avant le 11 septembre. Ils ont même été créés par les États-Unis dans les années 70 : à cette époque, on favorisait la création de brigades islamiques afin de combattre le régime pro-soviétique de Kaboul.

Croire dans un droit international, c'est croire que notre monde est régi par des lois « morales », c'est croire que nos dirigeants peuvent être honnêtes et intègres, c'est croire que la politique a le pouvoir sur l'économique. « Notre » société est fondée sur des rapports de force, celui du capitalisme où le patronat agit en fonction de ses propres intérêts afin d'accroître ses richesses, son

pouvoir au détriment de notre propre vie (destruction, délocalisation), celui des nations aux ordres des patronats nationaux. La politique israélienne est acceptée parce qu'elle sert les capitaux américains, leur permettant d'avoir un pied-à-terre sûr au Moyen-Orient. Dans le même ordre de logique, la guerre du Golfe a permis aux États-Unis et aux capitaux américains de subordonner les concurrents européens et japonais en cassant leur influence sur cette région et en contrôlant leur approvisionnement en pétrole, d'empêcher un bloc soudé de pays du tiers monde.

Le droit dans cette histoire n'est qu'un prétexte, un jouet, un outil au service du capitalisme international. Imaginer que les choses peuvent se décider autrement en terme de droit international, sans qu'il y ait à remettre en cause ce principe capitaliste, est une illusion, un mythe !

Quelle alternative ?

Les rapports de force en Palestine, et en particulier l'absence de mouvement autogestionnaire, font que dans l'immédiat la création d'un État palestinien reconnu, y compris par Israël, serait la moins mauvaise des choses, même si cette situation ne résoudrait pas nombre de problèmes de fond. Il n'existe pas de solutions militaires ! Les Palestiniens sont chez eux, mais imaginer les Israéliens retourner en Pologne, en Russie ou aux États-Unis est ridicule. Les alternatives sont à chercher autour des pistes suivantes :

– l'émergence d'une conscience israélienne sur la responsabilité historique de leur État;

– l'émergence d'un courant anti-nationaliste*, laïc, et social en Israël et en Palestine. Les accords d'Oslo n'ont fait qu'encourager un nationalisme belliqueux, une dépolitisation de la société palestinienne pour l'intégrer dans le moule du marché au détriment de la création d'un mouvement social. Les accords d'Oslo, voulus et construits par les États-Unis, ont mis en avant l'OLP et la frange de l'OLP la plus libérale et autoritaire;

– l'émergence d'une solidarité internationale, consistant non seulement à faire pression sur les États, sur les médias mais aussi en faisant des échanges, en s'associant auprès des associations, collectifs villageois aux actions non violentes de résistances à l'occupation, à l'aide aux récoltes.

Façon aussi de prouver que l'on ne doit pas choisir entre l'occident, allié à Israël et la loi du marché, et les Arabes tous assimilés à Ben Laden, mais de montrer qu'il est question de solidarité internationale contre toutes les formes d'oppressions.

Groupe FA de Nantes

*Mentionnons à ce propos l'accroissement actuel des désertions au sein de l'armée israélienne (ndlr).

Chronique des Mac Do en lutte

Dimanche 13 janvier 2002 : 82 jours de grève
au Mac Do

Strasbourg-Saint-Denis à Paris

jeudi 3 janvier

Les cinq licenciés et accusés par Mac Do de détournement de fonds, convoqués d'abord pour une simple audition à 9 h 30, ont été placés en garde à vue par la Brigade financière, plus exactement la Brigade de répression

de la délinquance astucieuse, rue du Château-des-Rentiers dans le XIII^e arrondissement. Histoire de faire monter la pression, ils ont mis notamment deux des gardés à vue à poil pour la fouille et ont également retardé la présence de l'avocate, sous prétexte qu'elle était membre du barreau du Calvados et non pas de Paris. Le collectif de soutien a donc appelé rapidement à un rassemblement devant la Brigade financière à 18 heures. Une trentaine de personnes ont accueilli les grévistes relâchés un par un à partir de 18 h 15. Aucune charge ou mise en examen à la clef (contrairement à ce que s'était empressé d'affirmer le franchisé du Mac Do dans un communiqué de presse dès leur mise en garde à vue). Juste une journée de tentative d'intimidation sur un dossier toujours vide.

Un petit cortège d'une trentaine de personnes a alors commencé à se promener dans le XIII^e arrondissement. Première étape : le Mac Do situé à l'angle de la rue Tolbiac et de la rue Nationale. Petit resto très vite rempli. Puis il a été décidé de changer de lieu après une quinzaine de minutes de discussion avec les salariés. Direction ensuite le Mac Do de la place d'Italie (celui occupé le samedi précédent) ! Le resto déjà relativement plein, les accès sont bloqués, non sans quelques heurts avec des clients en manque de Big Mac. Sans clients à servir, les salariés s'arrêtent de travailler. Evidemment, ce n'est pas la même équipe que l'autre fois. Décision est prise de cesser l'action à 20 h 15.

Samedi 5 janvier

L'action « blocage de Mac Do » s'est donnée comme cible celui de Saint-Germain, en grève dès le matin contre les conditions de travail et les livraisons. Une fois le Mac Do entièrement fermé au public, le comité de soutien, avec des grévistes de Strasbourg-Saint-Denis et de Saint-Germain, sont partis sur le Mac Do de Luxembourg, au coin de la rue Soufflot. Les salariés étaient étudiants, de milieux plus favorisés en majorité, peu motivés à s'engager dans une grève, contents d'être dans un Mac Do où il y a



« une bonne ambiance » avec le directeur. Le blocage a duré jusqu'à 16 heures avant que tout le monde, un peu dégoûté par l'accueil des salariés qui nous tournaient autour uniquement pour faire le ménage, aille sur les Champs.

Ce même matin le Mac Do des Champs-Élysées s'était mis en grève, un équipier posant simplement la question : « Si on faisait grève aujourd'hui ? » Sur cette proposition, trente autres équipiers sont tombés d'accord. À 12 heures, les revendications étaient entre les mains du superviseur (prime de salissure, 13^e mois, augmentations, notamment pour les heures de nuit, prime de livraison, réintégration des salariés de Strasbourg-Saint-Denis). L'huissière de Mac Do, bien connue des grévistes de Strasbourg Saint-Denis est arrivée sur les lieux en remplissant feuilles sur feuilles tout l'après-midi. Personne dans ce Mac Do n'est syndiqué, juste un représentant du personnel affilié à FO.

Dans l'après-midi, les salariés ayant installé une table dehors en expliquant aux passants leur mouvement, une équipe est partie bloquée le Mac Do de la galerie des Champs-Élysées, afin de discuter avec les salariés. A peine arrivé, le rideau de fer a été baissé, tout le monde a quand même pu y accéder par l'issue de secours en sous-sol, par laquelle les clients pouvaient sortir. Les salariés ont été ensuite « séquestrés » dans une salle arrière, où l'éternel bourrage de crâne, comme le nomment les salariés, se déroulait en coulisse.

Seul un salarié, nouvel arrivant chez Mac Do, est resté à discuter, conscient des sanctions qu'il encourrait, comme par exemple une mise à pied (ce qui est arrivé à un salarié du Mac Do de Tolbiac après le simple fait d'avoir discuté avec les grévistes de Strasbourg-Saint-Denis. Comme à son habitude, Mac Do l'accuse de vol). Au milieu du rush du soir, tout le monde quitte ce lieu. Fin d'un après-midi sans Mac Do sur les Champs pour les consommateurs.

Aux Champs-Élysées, le lendemain, dimanche à 6 heures, tout le personnel cadre Mac Do France était sur la brèche serrant les mains avec le sourire crispé et forcé. Une équipe de CNN est venue déclarant sa surprise d'une grève chez Mac Do, situation pour cette firme encore inconnue pour l'instant aux États-Unis. La presse (*le Parisien*,

Monde, *l'Humanité*) et France 3 ont également relayé ce mouvement en évoquant « cinq restaurants parisiens en grève » ce jour-là.

Mardi 8 janvier

Le rendez-vous fixé au tribunal des prud'hommes a attiré un peu de monde pour accompagner deux des licenciés ayant intenté une action en référé pour leur réintégration. Cette échéance était très importante car cette audience en départage conclura à une décision concernant les licenciés. Cette nouvelle audience a duré un peu plus d'une heure, l'avocate de Mac Do, en inventant un certain nombre de faits, a provoqué souvent des réactions dans la salle. Le résultat est fixé au 24 janvier à 13 heures, toujours rue Louis-Blanc. La presse étaient présente ainsi que France 2.

Jeudi 10 janvier

Occupation du Mac Do de Parmentier (le second Mac Do du franchisé), par les grévistes de Strasbourg-Saint-Denis, qui ont remis ça le lendemain juste avant le déroulement du meeting.

Vendredi 11 janvier

Le meeting s'est tenu comme prévu à la Bourse du travail, 3 rue du Château-d'Eau. Les grévistes étaient les têtes d'affiche. Environ deux cents personnes présentes. Après l'intervention des grévistes de Strasbourg-Saint-Denis, les salariés des Mac Do en lutte se sont exprimés (Saint-Germain et Champs-Élysées). Pour la convergence des luttes entre les salarié(e)s de tous les secteurs d'activité où le travail précaire (CDD, temps partiels, bas salaires, harcèlement moral et répression anti-syndicale) devient la règle – en particulier la restauration rapide, le commerce et les services – des salariés de Lu Danone, des cars Suzanne, de restaurant et sites du Louvre, de Virgin, de Maxi Livres, de Pizza Hut, d'Eurodisney, de Quick et des centres d'appels Ceritex ont pris successivement la parole.

Une intervention du collectif de soutien a été effectuée avant que la salle intervienne. Une quinzaine d'organisations ou d'associations ont pris ensuite la parole. Il faut espérer que le soutien



Soutien financier

L'ARME de la grève, c'est aussi le soutien financier. La direction espère que les grévistes craqueront avant elle. Il faut tout faire pour que ce soit l'inverse (depuis le début du conflit, les pertes de l'entreprise sont de 60 000 F par jour de fermeture). La caisse de grève est alimentée quotidiennement par les personnes qui passent voir les grévistes devant le Mac Do, par des organisations qui font parvenir des chèques de soutien, par des ventes de T-shirts, par des initiatives au cours desquelles des collectes sont organisées.

– UL-CGT « grévistes Mac Do bd Saint-Denis ». Chèques à l'ordre de l'union locale CGT de Levallois-Perret, 39, rue Deguinguand, 92300 Levallois Perret.

– Un concert de soutien et une projection du film *Ceux des fast food* sont prévus au CICP, 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris pour le dimanche 27 janvier à

17 heures. Deux cents T-shirts ont été de nouveau commandés pour continuer d'alimenter la caisse de solidarité.

Manifestation

Le samedi 2 février à partir de 14 h 30, point de départ le Mac Do du bd Saint-Denis rebaptisé dès le début de la grève : « boulevard de la précarité » :

Contacts

– Grévistes Mac Do Strasbourg-Saint-Denis : Raja au 06 19 51 84 26 ; Aristide au 06 89 12 83 28
– Salariés en lutte du Mac Do Rivoli : Aïcha (élue CE) : 06 12 53 94 34 ; Net-Contact : <http://cgt.pizzahut.free.fr>
– Collectif de solidarité : Abdel au 06 09 53 68 08 ; Bernard : 06.19.72.88.89 ; Net-contact : cgt.pizzahut@libertysurf.fr
– Info-grève : soutien_macdo@yahoo.fr

concret dans cette lutte suivra.

Samedi 12 janvier

À 6 heures du matin, des salariés grévistes du Mac Do des Champs-Élysées ont empêché l'habituelle livraison venant de Rungis, les équipiers ont refusé de décharger, et le camion est reparti. La grève, moins suivie que l'autre fois (les pressions subies par les salariés n'y sont pas étrangères), a duré toute la journée. Le comité de soutien avec les salariés des Champs et de Strasbourg-Saint-Denis, ceux de Saint-Germain étant ce jour-là en grève toute la journée, sont partis bloquer de nouveau le Mac

Do de la galerie des Champs-Élysées. Ce coup-ci le rideau n'a pas été baissé, et les vigiles habituels (ceux de la société Protection Services, payés par Mac Do et attachés à tous les mouvements de lutte depuis le début) ont fait preuve de beaucoup de zèle en incitant les clients

à rentrer malgré notre barrage, ce qui a fait plusieurs fois monter la tension. Le blocage a duré jusqu'au début de la soirée en plein rush. A noter la présence du journal *Libération*. Le jour même, les salariés recevaient aussi les vœux de Mac Do France par courrier (et ce n'est pas une habitude d'après les anciens), les remerciant pour leur « collaboration » car « le temps de service a diminué de trente secondes », et leur expliquant que grâce à « des accords signés » on ne sait quand, la politique sociale de Mac Do a progressé. La CGT espagnole du secteur du télémarketing, où les salariés souffrent des mêmes conditions de précarité et d'exploitation envoyait, elle aussi, un message de solidarité. Un militant syndical était auparavant passé rencontrer les salariés de Strasbourg-Saint-Denis.

Informations prises sur la boîte e-mail : soutien_macdo@yahoo.fr

CAROLE BOUQUET PREND POSITION :
 "la pamplemousse, squat de la rue du midi, à dijon, regorge de création et de subversion. perdre un lieu pareil n'est pas imaginable. je serais prête à prendre les armes pour le défendre."



PAMPLEMOUSSE 18 RUE DU MIDI DIJON
 squatpamplemousse@free.fr
 UNE EXPULSION = UNE OUVERTURE (AU MONS)
 *Reprenons le contrôle de nos propres vies !

La vie en squat

Réflexion autour du squat Pamplemousse de Dijon

Extraits d'une interview du squat dijonnais Pamplemousse, donnée au zine *Abstraction*, en août 2001. Les réponses à cette interview sont individuelles et n'engagent donc pas le Pamplemousse dans son ensemble.

ABSTRACTION : Première question habituelle : pouvez-vous présenter et donner un petit « historique » du squat ? Quelles sont les raisons qui vous ont poussés à ouvrir le Pamplemousse ?

Grenade : La Pamplemousse (pamplemousse est indifféremment masculin ou féminin, le saviez-vous ?) est située rue du Midi, à Dijon. Nous l'avons ouvert au début du mois d'octobre 2000. En l'ouvrant à six garçons, nous voulions tout particulièrement travailler ensemble sur nos comportements liés à notre « masculinité », entretenir des rapports différents de ceux que vivent les garçons en groupe. Nous avons cette volonté en commun, mais pour le moment, on ne peut pas dire que l'expérience ait été extrêmement fructueuse à ce niveau-là... Ce qui ne signifie pas non plus qu'on n'en ait plus rien à faire, disons que la communication entre nous n'est pas toujours des plus aisées et que le travail collectif initialement prévu n'a finalement pas été formalisé.

Abstraction : Que représente pour vous le fait de vivre de cette façon ? Vivre dans un tel lieu n'est-il pas la meilleure façon de vivre selon ses convictions mais aussi la plus difficile à mettre en place ?

Grenade : Vivre en squat, c'est pour moi une des meilleures façons d'essayer de vivre ses idées ici et maintenant, sans attendre le Grand Soir. Je suis convaincu que si une révolution doit avoir lieu, elle ne tombera pas du ciel. Un peu de dialectique mène nécessairement à vivre le positif et le négatif simultanément : lutter contre l'oppression permanente, affirmer nos désirs en essayant de la dépasser.

Ananas : Pour moi, squatter doit être une manière de mettre en pratique certaines idées, de ne pas attendre que ça change et d'être dans une société libertaire pour vivre autrement : c'est maintenant que je veux vivre sans temps morts et jouir sans entraves (ce qui ne veut pas dire que je réussis à le faire...) ! En plus, je veux aussi que les choses changent dans mon quotidien, dans mes relations avec les autres, en essayant d'en finir avec les rapports de domination, etc. Par contre, je n'ai pas envie de m'enfermer dans un squat en me disant que c'est cool si j'arrive à vivre d'une manière alternative, etc. Je pense que ce n'est pas la multiplication de « petits îlots d'anarchie » ou de zones d'autonomie temporaire (TAZ, selon l'expression de Hakim Bey, ndlr), qui changeront radicalement la société, mais une véritable révolution sociale !

Pruneau : Moi, je pense que résister, ce n'est pas seulement affronter ce qui nous déplaît, mais c'est aussi y créer des alterna-

tives (dépasser la seule critique). Même si l'on ne peut prétendre vivre des alternatives « totales » et pleinement épanouissantes dans le contexte d'une société aliénée, je pense qu'il est possible, à bien des niveaux, de prendre sa vie en main et de vivre des choses intéressantes. Squatter, c'est un de ces moyens. En tout cas, je ne vois pas ça comme une fin en soi (le squat n'aurait aucun sens dans une société dépourvue de propriété privée), mais comme une possibilité de s'épanouir... et d'expérimenter ce qu'on voudrait voir développé à plus grande échelle. Je ne crois pas non plus à une révolution qui ferait table rase du passé, qui changerait tout en trois coups de cuiller à pot. Il s'agit donc dès maintenant de penser et de pratiquer les bases de nos projets de société, en ayant conscience des limites que nous imposent ces expériences « limitées ». Autant ne pas non plus oublier que si changement il y a, les autorités ne seront certainement pas prêtes à l'accepter, et que confrontation et création doivent être articulées, pas opposées.

Abstraction : Pensez-vous qu'un squat ait un rôle à jouer dans l'idée « Think globally, act locally », en étant plus qu'un simple lieu d'habitation ?

Grenade : Il faut dire que nous sommes des garçons très occupés, un peu comme des hommes d'affaires, quoi. Le mois de janvier s'est notamment terminé par l'engagement du Pamplemousse dans la lutte contre le Forum économique mondial qui se tient tous les ans à Davos, en Suisse. C'est quoi, des hommes d'affaires anticapitalistes ? Des activistes ? Houlala, non, pas ça... Enfin bon, penser global et agir local, oui, tu peux aussi remuer le tout, penser local aussi, agir global, tout est possible.

Pruneau : Il me semble aussi très important d'être ouvert sur le quartier, et sur les gens en général. Vivre en squat peut être une expérience riche et épanouissante,

mais le fait de construire des alternatives aux rapports normés n'est pas sans problèmes. En se « libérant », on creuse le fossé entre ceuzécelles qui tentent de mettre en place une autre société, et cellezécéux qui essaient de s'y insérer, et qui souvent n'ont pas même idée des critiques que nous pouvons lui adresser (bien que ces personnes souffrent de la société, mais c'est ce qu'on appelle l'aliénation). S'ouvrir, c'est donc permettre à des gens de découvrir « notre univers » : nos envies, nos revendications,



nos tentatives de faire, etc. Mais c'est aussi l'occasion pour nous de ne pas perdre pied, de ne pas nous enfermer dans un « ghetto alternatif », qui nous éloignerait des réalités quotidiennes de quantité de gens.

Abstraction : Dans une colonne parue dans *Desiderata #1*, l'un d'entre vous parlait de l'aspect d'autogestion d'un squat et de la vie en communauté. Comment sont prises les décisions et les choix concernant le quotidien, la vie du squat, etc. ?

Abricot : Les prises de décisions concernant le squat se font bien entendu collectivement. À propos d'autogestion, on a retrouvé des phénomènes amoindris de chefferie chez nous, qui ne correspondent pas forcément au schéma chefs-qui-décident/sous-fifres-qui-exécutent, mais qui relèvent de l'inégalité d'expression des désirs individuels. Le principe d'autogestion permet de dépasser cette inégalité.

Grenade : Oui, en théorie ça marche toujours bien mieux qu'en pratique. Ça paraît simple. Mais nous ne sommes pas éduqués, formés, formatés, conditionnés en ce sens. Alors nous devons (re)mettre en question ce que nous avons appris, ce que nous av(i)ons l'habitude de faire, travailler sur nous-mêmes, individuellement et collectivement. Mais comme le dit la chanson de Johnny Halliday : « Ça

ne change pas, un homme ; un homme ça vieilliiiiit... ». Je blague bien sûr. Rien n'est immuable.

Pruneau : Je suis également partisan d'une organisation un peu « formelle ». Ça peut rebuter, et même sembler contradictoire avec nos belles idées de liberté, mais je crois au contraire qu'être organisé(e)s, c'est se libérer de la tyrannie du tout-spontané, qui a le mérite de ne (presque) jamais marcher, et de faire tout planter (combien de squats minés par les querelles de vaisselle ?). Je ne suis pas contre toute spontanéité, mais j'aspire à une spontanéité récréée, dégagee de nos conditionnements présents. Et je ne pense pas qu'être « free » en toutes circonstances nous aide beaucoup à dépasser nos mécanismes merdiques (fainéantise, égoïsme, dominations diverses et variées, ainsi que tout le tralala de la vie en collectivité). Tout ça pour dire que les plannings, les réunions et les discussions, ça me semble indispensable. Et puis sur ce sujet comme sur tant d'autres, le Pamplemousse m'apporte plus de questions que de réponses définitives : comment concilier les envies antagonistes, que faire face aux carences de motivation, comment éviter la spécialisation, quelle place pour les initiatives individuelles, etc. ?

Abstraction : Votre avis en ce qui concerne la « législation » française vis-à-vis des squats ? Elle est plus souple dans d'autres pays comme l'Angleterre, non ?

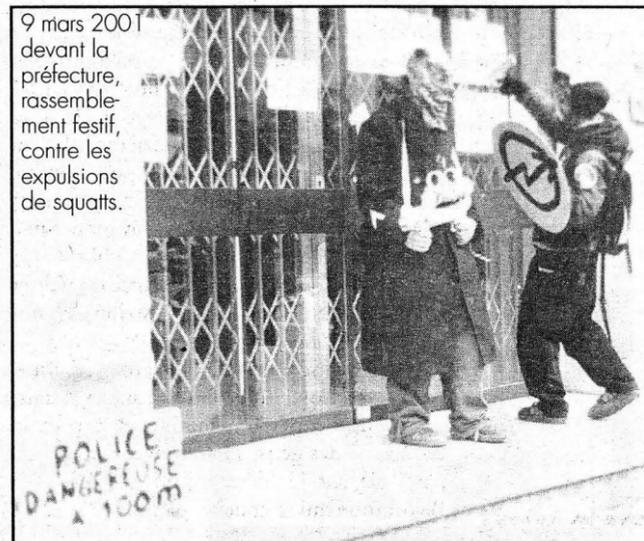
Grenade : La justice bourgeoise protège la propriété privée avant tout. Nous luttons contre la propriété privée. Et contre la justice bourgeoise, cela va de soi. Pour celles et ceux qui sont sceptiques par rapport à ça, je conseille d'assister à une petite semaine de procès au tribunal le plus proche de chez vous. Vous verrez comme c'est déprimant et révoltant.

Abricot : De toute façon, nous n'avons pas à attendre que la justice nous accorde une quelconque légalisation, comme l'espèrent certains squats, car ce serait le début de la fin. La récupération se cache dans tout rapport entre l'État et ses ennemis, sachons récupérer le pouvoir.

Ananas : En France, la législation est un peu floue quant aux squats. Elle est peut-être plus souple dans certains pays (comme la Suisse, les Pays-Bas, etc.), mais souvent au prix d'une « légalisation » qui ne m'intéresse pas vraiment et qui à mon avis tend plutôt à endormir les gens (même si évidemment ça doit être agréable). Il y a d'autres pays où la législation est sûrement plus dure, et où il faut vraiment instaurer un rapport de force pour tenir un lieu (résistance violente aux expulsions, expulsion, émeute, etc.), comme l'Italie ou l'Espagne, mais ce sont des pays où le mouvement squat est assez développé et où le côté « anarchiste-insurrectionnaliste-autonome » est assez fort, contrairement à chez nous (malheureusement !).

Des habitants du Pamplemousse

Contact : pamplemousse@squat.net.



Note de fin décembre 2001 : le squat Pamplemousse demeure toujours ouvert et ne sera vraisemblablement pas expulsé avant la fin du mois de mars 2002, puisqu'il bénéficie maintenant de la trêve d'hiver... Après ? Pourvu que ça dure...

Perspectives économiques

L'échange

LES SOUBRESAITS de la monnaie internationale (le dollar) et leur réaction en chaîne sur les autres économies posent le problème de sa nécessité et, au-delà, de l'existence d'une monnaie. Question tout aussi grave et pernicieuse que celle qui concerne la production. Nombreux sont ceux qui discutent de la nécessité d'une monnaie. Le système lui-même semble leur donner partiellement raison en mettant en place des modes de paiement nouveaux (type carte de crédit) dans lesquels la monnaie n'apparaît plus si ce n'est sous la forme abstraite et finale d'opérations comptables.

Il nous paraît difficile d'avoir une opinion tranchée et définitive sur ce sujet. Instrument de mesure, la monnaie facilite grandement le calcul économique, la détermination de la valeur – même relative – de toute chose. Instrument d'échange, elle permet de rendre plus facile le commerce des produits et a remplacé avec aisance le troc, système bien peu pratique dont on imagine mal aujourd'hui un retour en raison même de la masse et de la diversité des objets et fabrications échangés. Enfin, instrument de réserve, la monnaie permet, notamment en matière de commerce extérieur, de parler un même langage avec un même outil de règlement.

Bien entendu, les flèches décochées contre la monnaie s'insèrent légitimement dans la critique portée à l'égard du capitalisme. Dans la mesure où celui-ci s'appuie sur les principes directeurs d'appropriation et d'accumulation, il est évident que la monnaie, du même coup, doit subir et satisfaire tous les caprices des possédants et devenir également un instrument de domination et de spéculation.

Différentes réflexions subsistent dans le mouvement anarchiste. Elles vont de sa suppression pure et simple à des modifications radicales. La seconde solution⁽¹⁾ me semble de loin la plus réaliste. En effet, compte tenu de l'extension des zones d'échange, de la diversité et du nombre de produits mis sur le marché, la monnaie semble plus adaptée pour répondre aux processus d'échange. Si pour les produits ou services de première nécessité pour lesquels il n'existe pas de pénurie la prise au tas est possible, pour les produits semi-durables, durables et d'une façon générale pour les produits plus rares, d'utilité ou d'esthétique diversement appréciées, la monnaie peut permettre à l'individu l'expression de sa liberté de choix.

Mais, pour qu'une monnaie ne puisse posséder qu'une valeur d'échange, il faut empêcher toute possibilité de thésaurisation, d'accumulation, source de nouveaux profits et de résurgence d'une classe capitaliste. Pour cela, on peut provoquer des modifications inopinées de sa parité. Une seconde solution nous est proposée par les camarades espagnols. Il s'agit de créer une

monnaie spécifique pour les échanges entre particuliers et, d'autre part, une autre monnaie pour les relations industrielles. Si ces deux propositions ne sont certes pas parfaites, elles ont le mérite d'aiguiller nos réflexions et de nous fournir

des solutions, solutions qui impliquent bien sûr au préalable l'appropriation collective des structures socio-économiques et l'égalité économique. Une troisième hypothèse a eu cours dans les milieux révolutionnaires de l'entre-deux-guerres. Il s'agissait d'établir la valeur d'échange sur la base du temps de travail difficile à mettre en place dès lors qu'on aborde le domaine des services nécessaire à la fabrication d'un objet. Système *a priori* séduisant mais, pour certains produits industriels où les travaux intellectuels et la créativité prennent une large place, il est de ce fait difficile à quantifier en heures de travail.

Disons pour conclure que si ces propositions restent toutes trois intéressantes et que si dans certains cas elles peuvent être panachées, les deux premières ont le mérite de présenter un schéma cohérent, une application plus aisée. La relative complexité du système actuel ne doit pas dérouter le lecteur. Les mécanismes fondamentaux qui président à sa destinée sont fort simples. On a par trop l'habitude de raisonner sur les effets plutôt que sur la cause. Comme pour toute maladie, les complications ne sont que les conséquences normales ou secondaires d'un mal pour lequel il s'agit de déceler l'origine.

Le système capitaliste est miné par un mal profond qui tient à la nature de son organisation générale. La crise qu'il traverse aujourd'hui peut tout aussi bien le précipiter à sa perte que lui permettre un ressaisissement salvateur. Mais pour combien de temps ? Génial serait celui qui pourrait nous le dire. Si l'on peut déceler les points de rupture d'une civilisation décadente, nul ne saurait indiquer le temps de gestation nécessaire à l'émergence d'une nouvelle organisation sociale.

Hâtons-la et faisons en sorte qu'elle soit une civilisation libertaire...

Roland Bosdeveix

La Rue, n°26,

1^{er} et 2nd trimestre 1979

(1). Émise notamment par Maurice Joyeux et le mouvement libertaire espagnol dans deux numéros du Monde libertaire de novembre et décembre 1978.

Les mécanismes financiers

NOUS SOMMES donc partisans d'un signe monétaire. Seule une économie autarcique et très primitive peut le rendre innécessaire. Et encore, toutes les tribus et les populations primitives qui pratiquent des échanges ont une monnaie dont les signes varient à l'infini.

La monnaie que nous préconisons n'aurait pas pour but de pratiquer ces échanges, mais de faciliter et de régler la distribution ? Nous la concevons de la manière suivante : supposons que le volume des marchandises à écouler et des services payants représente, pour la France, d'après des calculs aussi précis que possible, 10 000 milliards de francs par an. Cela implique l'émission d'une somme équivalente en bons d'achat, distri-

corporation à toucher plus que les autres, et de supprimer d'un coup les criantes inégalités de rétribution qui existent en société capitaliste. Cette distribution de pouvoir d'achat revêtirait un caractère humain, non professionnel. Elle serait vraiment égalitaire, et c'est cela le véritable socialisme.

En payant leurs achats aux centres de distribution, les consommateurs verseront l'argent qui sera reversé par ces centres aux sections locales de l'Institut d'émission, et centralisé de nouveau à cet Institut, lequel le reversera, le moment venu, dans le circuit monétaire limité que nous venons de décrire. Il ne faudra donc pas, pour entreprendre tels ou tels travaux publics, réunir et investir de grands capitaux financiers. Il suffira, grâce aux fédérations d'industrie, de réunir la main-d'œuvre nécessaire et les ressources techniques, les machines, les matières premières et l'énergie fournies par les différentes industries et corporations spécialisées, tout



L'argent et l'anarchie

buée au prorata des individus et des familles, un « fonds de salaire » semblable à celui qui est annuellement constitué en Russie, mais que, naturellement, nous distribuerons de façon plus équitable.

Chaque individu, chaque famille touchera, d'après les barèmes établis, la part de pouvoir d'achat qui lui correspondra.

Par quel mécanisme ce pouvoir d'achat sera-t-il distribué ? L'intermédiaire le plus indiqué me semble la municipalité. Il est possible, en tenant compte du nombre d'habitants de chaque endroit, d'envoyer de l'Institut d'émission la somme d'argent nécessaire, qui sera distribuée à chaque foyer et, selon les cas, à chaque individu. Nous laissons de côté l'échelle qui pourrait s'établir selon l'âge des enfants. Mais il me semble intéressant de signaler que cette distribution, faite par un système qui se placerait en marge et au-dessus des différents métiers, des corporations, des industries, aurait l'avantage d'éviter les prétentions des travailleurs d'une

comme les autres, dont les travailleurs auront reçu leur salaire annuel.

C'est un principe général de l'économie que toute marchandise, ou tout service, coûte le temps employé par les hommes à sa fabrication, ou à l'ensemble des efforts pour le procurer et le distribuer. Ajoutons, en société capitaliste, le bénéfice de l'entrepreneur, des actionnaires et des intermédiaires, c'est-à-dire le « profit » ou l'intérêt du capital. Celui-ci ayant disparu, il reste le temps de travail. Ce temps de travail étant rétribué par la distribution de pouvoir d'achat annuel, on comprendra, insistons-y, qu'il faudra fournir la main-d'œuvre, les machines, les matières premières, l'énergie, mais pas d'énormes sommes d'argent. L'appel aux emprunts, à l'épargne, aux capitaux privés n'aura pas de raison d'être.

Gaston Leval

Pratique du socialisme libertaire – 1959

Prodigalité bakouninienne

UNE ENIGME, mon ami Carl Vogt, un chercheur, un travailleur, à la vie réglée comme une pendule et pourtant toujours prêt à toutes les folies. [...]

Les deux amis [il s'agit de Bakounine et Carl Vogt, ndr] quittèrent l'hôtel du Jardin du Roi et se mirent en ménage. Cela dura quinze jours ! Au bout du treizième, plus un sou dans la caisse commune et pour comble de malheur, le crédit chez le restaurateur venait d'être coupé, Bakounine ayant taquiné de trop près l'épouse légitime de l'honorable tenancier. Que devenir ? La bourse est vide et – suprême malchance – la provision de cigarettes est également épuisée.

La privation ne sourit guère à ces estomac d'élite. Inconnus dans les autres restaurants, ils ne peuvent songer à capter la confiance des gens, surtout avec un appétit pareil au leur. Un désespoir morne s'abat sur Bakounine qui se couche, pleurant sur sa vie

dérégulée, sur ses dissipations ; Hegel, lui-même, reste sans effet, lorsque le facteur entre avec un pli à l'adresse du docteur Vogt. Hurrah ! ce sont trois beaux billets de cent francs envoyés par un journal allemand auquel le naturaliste rend compte du mouvement scientifique de la capitale.

Le soir, Vogt ne se doutant de rien, et qui a emprunté un louis à son ami Emmanuel Arago, revient. Il croit tomber à la renverse en voyant une table mise, des bouteilles de champagne, un nuage de fumée et Bakounine, guéri, pérorer au milieu de cinq ou six Polonaises auxquelles, galamment, il avait offert des gants.

On mangea bien, on but beaucoup, mais, le lendemain, il ne restait plus un maravedis. Vogt s'emménagea ailleurs.

William Vogt

Cité par Arthur Lehning
in Michel Bakounine et les Autres



Dieu sauve la Reine !

Chers camarades,
« LE MONDE LIBERTAIRE » a publié, dans son numéro du 8 novembre 2001, la note de lecture que j'avais consacrée au livre de Francis Gipoloux, *les Cents Fleurs à l'usine*. Peu importe que je l'aie découvert en achetant le journal ; les écrits sont fait pour être diffusés. Mais je voudrais, sans faire mon mauvais bougre, relever l'unique « note de la rédaction » : « Le capitalisme n'est pas fondé sur l'existence de la bourgeoisie, mais sur celle du travail [salariné, ndlr] : on ne peut abolir l'une sans l'autre. » J'ai bien écrit travail, et c'est sciemment que je n'ai pas parlé de travail salarié. Et c'est bien « l'un sans l'autre » et non pas « l'une sans l'autre ».

Oserais-je une comparaison peu flatteuse pour la rédaction ? Il se trouve que j'ai, dans ma bibliothèque, un livre dans lequel figure la même annotation. Il s'agit d'une citation classique : « Les prolétaires, eux, doivent, s'ils veulent s'affirmer en valeur en tant que personne, abolir leur propre condition d'existence antérieure, laquelle est en même temps celle de la société jusqu'à nos jours, je veux dire, abolir le travail. » C'est un extrait de *l'Idéologie allemande*, dans l'édition tronquée publiée en 1968 par les Editions sociales, liées au Parti communiste français. Et les éditeurs s'empressent d'ajouter : « Plus tard, Marx, précisant

cette notion de travail préconisera l'abolition du seul travail salarié ». Le rapprochement est sans doute hâtif et indélicat, mais il m'a frappé, tant l'abolition du travail fait partie des impensés et des impensables du mouvement ouvrier, bien qu'elle ait été formulée-voici plus de cent cinquante ans !

Formellement, il est exact que la forme majoritaire et caractéristique du capitalisme est la généralisation du salariat, et que par conséquent l'abolition de l'un et de l'autre sont nécessairement liés. C'est le programme de l'ancien mouvement ouvrier, et c'est aussi sa limite. En rester à ce niveau, c'est éluder la question de la critique du travail lui-même.

L'historien Michael Seidman a, par ses travaux sur la France et l'Espagne en 1936, attiré l'attention sur un aspect trop mal connu de la question : la résistance des travailleurs au travail ne prend pas fin quand les travailleurs sont réputés être au « pouvoir ». Bien sûr, cela, les anarchistes le savent déjà. Même si la CNT espagnole reste encore trop souvent au-delà de la critique, malgré les luttes d'ateliers qui ont opposé les travailleurs et travailleuses à « leur » syndicat. L'exemple chinois exposé par Francis Gipoloux nous dit exactement la même chose : ce n'est pas pour le pouvoir que luttent les travailleurs et les travailleuses, mais pour en finir avec

Courrier

Dans le Monde libertaire du 8 novembre 2001, nous avons fait paraître une note de lecture de Nicolas à propos de l'ouvrage de Francis Gipoloux intitulé les Cent Fleurs à l'usine. A cette occasion, nous avons inséré un commentaire sur l'abolition du travail qu'abordait alors Nicolas. En désaccord avec cette initiative qui a dénaturé sa réflexion, il nous adresse l'article-courrier ci-dessous. Ce texte intéressant peut largement donner matière à réflexion et, pourquoi pas, à débat. Nous lui rendons justice en vous le livrant.

La rédaction

ce qui est leur réalité quotidienne, le travail.

Dans *l'Economie de la misère*, Claude Guillon a bien montré comment la majorité des théoriciens du socialisme, y compris anarchistes, est restée fermée à l'idée même d'abolition du travail. On la trouve pourtant formulée, à des degrés divers, chez Stirner, Marx, Lafargue, les surréalistes ou les situationnistes (« Ne travaillez jamais ! »). Plus près de nous, le débat devenu classique entre Charles Reeves et John Zerzan –

alors conseiller – sur le refus du travail, a posé les termes de l'alternative entre un refus tactique de travailler, simple expression d'un rapport de force favorable, et l'abolition du travail comme forme de la destruction du capitalisme et de l'abolition du prolétariat.

Abolition du prolétariat ? Il n'y a pas d'autre moyen de comprendre l'abolition de la société de classes ; mais présenté ainsi, le travail devient visible. L'exploitation n'est pas simplement un crime contre l'égalité abstraite, mais un ensemble de conditions extrêmement concrètes : hygiène, sécurité, rythmes et temps de travail, relations hiérarchiques, niveau de vie, etc. Le salariat n'est que l'un des aspects de ces relations, même s'il joue un rôle essentiel dans l'institution sociale. La réalité vécue des travailleurs et des travailleuses, ce n'est pas seulement le salaire, c'est l'ensemble des conditions sociales qui lui sont associées.

Cette lutte contre le travail prend la forme d'un sabotage tellement quotidien qu'il est souvent négligé des propagandistes de l'action directe : la pause qui se prolonge, le petit retard que l'on s'accorde, la conversation au détour d'un couloir, l'arrêt maladie bienvenu, tous ces petits riens que l'on glane sur la sacro-sainte productivité, fut-elle déclarée d'« intérêt général ». Derrière le rôle imposé de la travailleuse se

dessine l'individu, qui n'existe qu'en cessant d'être ce qu'on attend d'elle. Qu'est-ce qu'une grève, sinon un refus de travailler, un refus de produire, mis en commun ? La résistance au travail se décline à l'individuel comme au collectif, et il serait dangereux de ne privilégier que l'une ou l'autre forme, ou plutôt, de jeter l'anathème sur l'une d'elle.

Que serait une société qui aurait formellement aboli le salariat, tout en maintenant les conditions actuelles de l'exploitation ? Abstraction théorique, dira-t-on. Sauf que cette abstraction théorique a été, jusqu'ici, la pratique de toutes les révolutions. La contradiction entre la lutte contre la contre-révolution – produire plus pour la guerre révolutionnaire – et les revendications ouvrières – travailler moins, moins vite et dans de meilleures conditions – est inévitable. Que faire, alors ? Soyons sûrs qu'il ne manquera pas de bonnes âmes pour choisir la première option ; tous ceux qui n'ont pas d'autres idées que d'encadrer la nouvelle société d'exploitation, à commencer par les syndicats. Nous pouvons donc nous sentir libre de choisir la seconde, de nous battre résolument contre le travail, contre la production, dans un aujourd'hui capitaliste comme dans un demain révolutionnaire.

Nicolas

TRENTE ans après sa réalisation, on peut découvrir *le Franc-Tireur* de Jean Max Causse et de Roger Tavernier, avec Philippe Léotard, un film qui fit scandale là où il fut montré en 1972. Le Vercors, en 1944 vu par Causse et Tavernier, c'est l'envers des médailles, loin de la Patrie et de la légende héroïque de la Résistance. Montrer la Résistance comme une épopée légendaire semblable aux mythifications opérées par le western, voilà ce qui a défrisé les gardiens du temple de l'Histoire dans les années soixante-dix, d'où le blocage du film pendant trente ans. Philippe Léotard y incarne le personnage de Michel Perrat qui vient attendre sur le haut plateau du Ver-

Le Franc-Tireur (1972)

de Jean-Max Causse et de Roger Tavernier
 chanson de Mouloudji, avec Philippe Léotard

cors, chez sa grand-mère, que la guerre se termine... sans lui. Les soldats allemands encerclent les villages et massacrent les populations. Perrat, obligé de fuir, rejoint un groupe d'hommes perdus dans cette nature hostile, poursuivis par l'occupant.

Alliés, communistes ou gaullistes se font attendre, en vain. Les hommes sont ici rassemblés par les circonstances plutôt qu'animés par la ferme conviction de prendre les armes pour une héroïque résistance. Certes parmi ces neuf hommes, il y a bien trois résistants dont un Algérien mais pour le reste de la troupe, c'est chacun pour soi. Perrat refuse tout embrigadement et préfère le coup à boire et le « coup à tirer », plutôt que celui des armes ! La guerre c'est pour lui un jeu de cons où on s'efforce de sauver sa peau. C'est tout. Si Perrat tue à deux reprises, c'est uniquement pour survivre. La philosophie du film est à l'image de la chanson de Mouloudji qui clôt le film et célèbre la haine, l'amitié et l'amour plutôt que les honneurs de la guerre. Le culot du film est aussi dans l'arrêt volontaire de son action sans qu'on sache ce

qu'il advint par la suite du personnage. Mort ou vivant peut-être ? D'ordinaire, dans les films de guerre on meurt ou on vit en héros. Perrat sera sans médaille, ni statue ; ici, la guerre c'est plutôt le triomphe de l'anonymat, sans gloire aucune, dans un paysage de rocaïles sèches et ardues. Ce film au petit budget, aux acteurs peu connus avec un Léotard des débuts, magnifie le Vercors, splendide nature, digne des extérieurs d'un western.

« Les braves gens n'aiment pas qu'on suive une autre route qu'eux », chantait Brassens. « S'il est un domaine où c'est bien vrai, c'est celui de l'Histoire. Pour les Français, l'Histoire c'est le livre d'histoire, l'histoire officielle. S'en écarter, c'est trahir. » C'est ce qu'écrit Jean-Max Causse pour ouvrir une semaine de carte blanche qui lui est offerte avec la sortie nationale du *Franc-Tireur*. Il nous propose ainsi *Avoir vingt ans dans les Aurès* de Vautier, *les Hommes contre* de Rosi, *Revolution* d'Hudson, *Voyage au bout de l'enfer* de Cimino, *la Prise du pouvoir par Louis XIV* de Rossellini, *les Honneurs de la guerre* de Dewever, *le Temps d'aimer et le Temps de mourir* de Sirk, *le Cœur et l'Esprit* de Peter Davis, *Mash* de Robert Altman, *Soldat bleu* de Ralph Nelson, *le Caporal épinglé* de Jean

Renoir et *Little Big Man* d'Arthur Penn.

De la guerre d'Algérie à la guerre du Viet-nam passant par les guerres indiennes ou les dernières guerres mondiales, ces films montrent tous une vision autre de l'Histoire. Contre le bourreau et l'occupant nazi fallait-il résistance ou refus de toute guerre ? Pour ceux qui verront *le Franc-Tireur*, le débat repartira. Ce sera, pour le moins, un mérite face à *Laissez passer*, mausolée qui affirme le caractère d'union sacrée de la vision de l'Histoire qu'a Tavernier. On peut, certes, apprécier l'engagement du cinéaste contre la double peine et pour les sans-papiers. On a aussi le droit de déplorer, qu'une fois de plus, son film, dans un élan corporatiste qui sent la naphthaline, tente de nous faire croire, suite aux souffrances et tourments des Poilus dans *Capitaine Conan*, des flics dans *L.627* et des enseignants dans *Une semaine de vacances*, que le cinéma et les Français des années quarante furent tous résistants, héroïques, sublimes. C'est vouloir faire prendre des vessies pour des lanternes. Ce à quoi répond à sa façon le film de Jean-Max Causse et de Roger Tavernier qui nous montre des hommes ni téméraires ni volontaires dans cette guerre. Loin de l'hagiographique *Laissez passer*, de Tavernier, ce film témoigne plutôt de l'histoire parallèle d'un temps qui ne fut « l'âge d'or » ni de la France ni de son cinéma.

En tout cas, Jean-Max Causse a raison quand il affirme « Le cinéaste, comme tout artiste, est là pour témoigner, dénoncer, s'insurger et non pour mettre ses pieds dans les pantoufles de l'Histoire officielle défendue par les gardiens du temple ».

Laura de Fondu au noir

Encre d'Olivier



QU'IL EST JOLI LE PARIS culturel des valeurs sûres qui font se déplacer les foules, longtemps après la mort des héros cotés en Bourse !

Notre pari est ailleurs, il est ici même : près de soixante auteurs ont composé ce guide touristique sur « les rêves des copains » de l'histoire de Paris, celui qu'on arrondit aux angles des manuels scolaires. Nous avons voulu restituer la beauté des pavés de Paris lorsqu'ils sont dressés en travers des ruelles, les creux qui résonnent sous nos pas de ces violences ensevelies qui ne

demandent qu'à ressurgir et les puissances incantatoires des héros des temps de demain, lorsqu'ils tonnent à pleins poumons qu'ils ne mangent pas de ce pain-là. Sous chaque mur de Paris, les constructeurs ont crevé à la tâche ; combien de fois ses rues ne furent-elles pas re-nommées afin de plaire mieux à ceux qui les arpentent ? Ce Paris révolutionnaire ne recense pas exhaustivement tous les recoins révoltés d'une si ancienne complainte, à toute génération jouée ; il par-sème au vent mauvais ses suggestions pour les révoltes à venir, pour le réenchâtement

d'une ville habitable, quand ses flagorneurs et spéculateurs rendront gorge. Car Paris n'est jamais si onéreux que là où ses insurgés agonisèrent sous les coups de ses brigadiers enivrés de sang. Son fleuve charrie des monceaux de cadavres d'émeutiers assassinés dans ses eaux, et les doux parcs de la ville recouvrent d'un froid silence communards enterrés vifs et autres révoltés. La ville appartient à

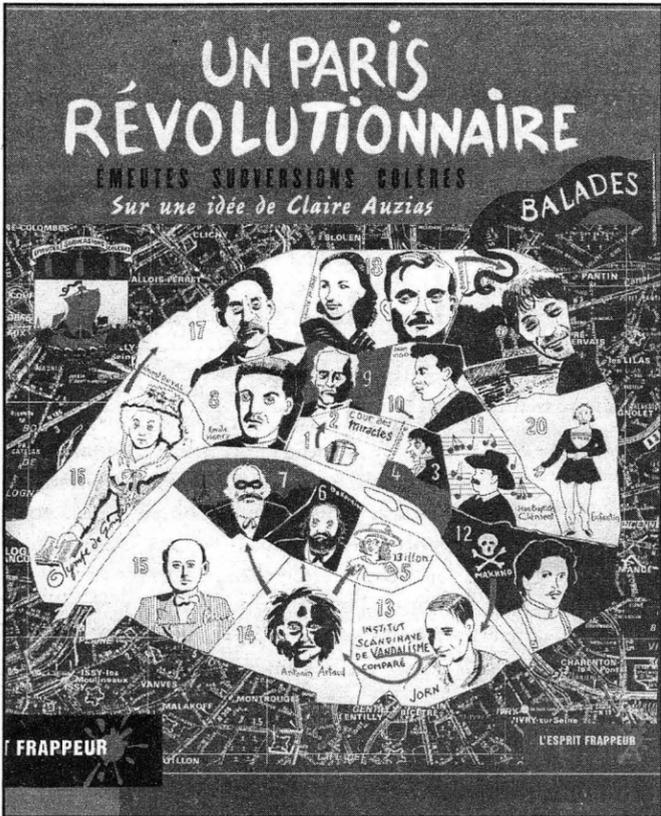
ceux qui la firent, et ceux qui la firent se dressèrent à mains nues, qui dans son atelier de peintre, qui devant son piano, qui avec son cocktail Molotov. Ils venaient de tous les coins du monde, ceux qui figurent ici, figurent pour ceux qui n'y sont pas.

Une encyclopédie n'eût pas suffi à narrer la saga des héros fugitifs qui firent Paris. Ils sont aujourd'hui plus multicolores que jamais et c'est pourquoi notre Paris est celui des métèques, des voyageurs, des flâneurs, comme des prolétaires chantés par Pierre Dupont, des entaillés de tous les âges, des féministes de tous les temps, des opprimés de toutes les oppressions – faut-il les décliner toutes ici ? Ils y sont tous, ce livre est leur livre. Il est le livre illustré des Parisiens célèbres, c'est-à-dire de ses anonymes à foison qui, voisins d'un même immeuble descendaient dans la rue « votre pavé quotidien », c'est le livre des squats et des déménagements à la cloche de bois. C'est le Paris des étrangers dans la ville, comme dans leur vie qui viennent ici humer le passage admiré d'un

esprit fécondant nos colères. La ville appartient à ceux qui l'arpentent, pour un jour ou pour dix ans, qu'importe. Elle respire leur mémoire et leur mémoire n'est jamais si active que lorsqu'elle se matérialise sous la forme d'un hommage : véhicules incendiés, arbres déterrés, chaussées défoncées des combats de leur liberté. Plus de 150 notices évoquent ceux qui firent Paris et le rendent si touristique. Aucun d'eux ne fut un notable de la cour. Ils ont créé l'air que nous respirons désormais avec peine. Ils ont subverti les urbanismes régaliens, les avenues anti-émeutes, ils les ont occupées, ils ont dansé sur les collines prolétaires avant que la ville ne les absorbe, ils ont émerveillé ses toits et ses égouts, ses catacombes et ses lucarnes. Si Paris est un poème, c'est leur poème que nous chantons dans ces pages.

Extrait du dossier de presse Dagorno

Illustré, 400 pages, Prix : 29,75 euros. Sortie : février 2002, disponible à Publico



Un « tschadri » sur Bobino !

QUI L'ÉUT CRU ? QUI L'ÉUT DIT ? Moi-même j'ai eu du mal à le croire, il faut donc que je vous le dise ! « Rebelle » comme la plupart des femmes du XXI^e siècle, et chanteuse, j'avais l'occasion de présenter mon tour de chant, féminin et rebelle lui aussi, à Bobino pour le 10 décembre dernier.

Cette salle au nom prestigieux était à moi, pour une soirée de deux heures. Mon producteur l'avait retenue depuis le 14 octobre, et avait reçu le devis de location signé de Mme Isabelle Rahavi pour le récital de Gilles Dreu dont je devais assurer la première partie. Le producteur de Gilles Dreu s'étant désisté pour cette date, le mien maintenait l'option pour mon récital.

Pour être chanteuse je n'en suis pas moins citoyenne du monde et solidaire de mes sœurs de toutes couleurs, de tous pays, de tout continent. Aussi, quoi de plus naturel que de leur envoyer un salut fraternel et une aide en les associant à mon bonheur de chanter la liberté et la paix.

Je décidais du titre de mon spectacle mêlant mes chansons et poèmes à ceux de mes invité(e)s artistes et à la voix de personnalités du monde associatif partageant la même passion de la justice : « Martine Sarri : Deux heures pour les Femmes afghanes » ! Est-ce la peur du mot femme ? Mais qui a peur d'une femme sans droit et en tschadri ? Est-ce la peur du mot afghan ? Mais qui a peur d'un peuple exsangue qui demande de l'aide ?

Toujours est-il que le 16 novembre 2001 dans l'après-midi, lors du dernier entretien avec la secrétaire d'Isabelle Rahavi, directrice de Bobino, la superbe salle qui nous était réservée ne l'était plus après la révélation du titre du spectacle ! Réservée par qui ? Une option fantôme prioritaire avait surgi des cintres et m'empêchait de faire retentir, sur cette scène magique, nos chants et nos mots d'amitiés et de soutien ! Après nos protestations, M. Bouvard en personne a démenti toute censure même déguisée... Si cela était vrai pourquoi la direction de Bobino a-t-elle refusé de nous confirmer cela par un fax ?

Après vérification, le 10 décembre 2001 aucun spectacle n'était programmé à Bobino ! Voilà, je n'y croyais pas, la réalité m'a fait mal.

Martine Sarri
chanteuse

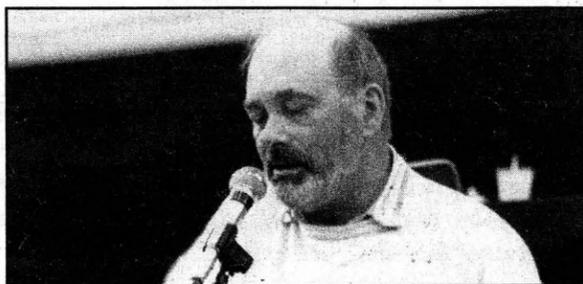
Bonjour au petit Émile !

Lundi 14 janvier, le petit Émile a poussé ses premiers cris. Toute l'équipe du *Monde libertaire* lui souhaite la bienvenue, avec ses 4,300 kg, et félicite sa maman et son papa qui sont aussi des camarades du groupe de La Villette.

Salut Yves...

« Prends donc l'habitude que les choses ordinaires arrivent aussi. »

CETTE PHRASE de Jean Giono, extraite de son roman *le Hussard sur le toit* servira de viatique à la vive émotion que j'éprouve en ce moment en apprenant la mort de notre compagnon Yves Peyraut. D'autres se chargeront mieux que moi de parler de lui ; je l'avais rencontré toute jeune, à vingt ans à peine, il pouvait être mon père, mais dans nos rangs l'âge n'a pas grande signification, si ce n'est pour dater notre existence. Yves, c'était bien sûr la radio, Yves, c'était bien sûr l'espéranto, Yves, c'était une présence oratoire. Ses compagnes de vie, ses enfants se souviendront autrement de lui. Il m'en avait parlé longuement quand il était venu, ici, à Strasbourg, en mai dernier, pour prononcer un petit discours lors du Congrès international contre la peine de mort. Il venait défendre le cas d'un condamné à mort espérantiste avec lequel il correspondait. Il m'avait parlé de ses fils, de ses filles, de ses compagnes, de leur itinéraire dans la vie, de ses recherches généalogiques, de ses souvenirs de gamin au temps de l'épuration après la Seconde Guerre mondiale. Il avait à peine effleuré sa maladie et pourtant devant son assiette, avant le repas, il alignait les fioles, les cachets, les sachets. Il



Émile : « Vive la Sociale ! »

était déjà bien fatigué... Mais au cours des deux soirées que nous avons passées ensemble, il s'était montré intarissable sur sa connaissance du mouvement ; il a évoqué Jean Barrué et l'émotion fut vive quand je lui ai montré une des dernières photos de Jean avec sa compagne Anita, c'était dans une revue allemande disparue aujourd'hui, *Trafik*. Yves Peyraut et Jean Barrué s'étaient rencontrés à Bordeaux où Jean enseignait les mathématiques.

La dernière fois que j'ai entendu la voix d'Yves, il m'annonçait la mort de Julien, un des piliers de Radio libertaire... Je l'avais appelé pour une question tout à fait annexe et que certain(e)s ignorent peut-être : Yves Peyraut, diplômé d'études supérieures, d'abord maître-assistant à la faculté des Sciences de Bordeaux, s'était orienté vers le secteur privé. Consultant auprès d'entreprises privées et publiques, il avait aussi collaboré comme expert aux travaux de l'AFNOR et de l'International Standards Organisation (ISO). Il avait rédigé un livre épuisé dans le commerce : *Gestion rationnelle de la logistique*. Ce livre – qu'il m'a envoyé récemment, dédié – vient tout simplement de me permettre de retrouver un emploi. C'est un ouvrage dans lequel on parle d'organisation du travail et non pas de hiérarchie. Auparavant, Yves avait également rédigé une *Gestion rationnelle de la qualité*. Organisation, qualité, cadre de vie, des notions qui ne laissent pas les anarchistes indifférent(e)s. Je ne saurai pas s'il aura eu le temps de lire la courte lettre que je lui adressais fin décembre pour le remercier. J'ai beau songer ce soir à Épicure, je pleure la disparition d'un être auquel je dois beaucoup.

Martine

Vivre une expérience d'autogestion en Suisse ?

LA COOPÉRATIVE Espace Noir, centre culturel libertaire & anarchiste autogéré, taverne, librairie, cinéma, théâtre, musique, galerie, centre de solidarité, cherche des personnes motivées, dès le 1^{er} mai 2002, habitant hors de la Suisse et désireuse de faire un stage dans à la coopérative, dans le cadre de nos échanges culturels.

Nos moyens étant limités, nous offrons :

- logement;
- argent de poche : 700 francs suisses par mois (c'est pas beaucoup en Suisse);
- horaire à la carte permettant de visiter la région;
- possibilité de s'initier à une large palette d'activités : service à la taverne, organisation de spectacles, actions sociales et politiques, gestion et administration, utilisations d'ordinateur, projection de films, cuisine, etc.;
- une expérience de vie hors des sentiers battus, et l'occasion de se frotter à une multitude de réalités.

Nous demandons :

- du sérieux dans le travail
- un sens de la responsabilité
- un intérêt pour le projet
- d'assurer les frais du voyage jusqu'en Suisse

- assurer au moins 4 tranches de services (environ 5 heures) par semaine à la taverne. Durée souhaitée : 4 mois, durée minimale de 2 mois et maximale de 6 mois.

Ce stage conviendrait à une personne désireuse de vivre une expérience professionnelle d'autogestion et de faire la connaissance d'une région et de sa population. Conviendrait également à une personne de langue étrangère désireuse de perfectionner son français.

Ne convient pas à une personne à la recherche d'un emploi pour vivre.

Espace Noir, Case postale 94

Rue Francillon 29, 2610 Saint-Imier, Suisse

e-mail : espacenoir@freesurf.ch

<http://www.espacenoir.ch>

Crise de foi

Omar m'a tuer

UNE FEMME, au Nigeria, au nom de la charia, sera lapidée. Son crime est d'être tombée enceinte alors qu'elle était divorcée... Pour le tribunal islamiste cela équivaut à un adultère, mais dans sa grande clémence, le tribunal a attendu que la femme accouche de son enfant avant de procéder à la lapidation. Belle preuve de charité toute religieuse. En Arabie Saoudite, trois hommes ont été décapités, au nom de la charia bien sûr, ils étaient accusés d'être de vils homosexuels. Il s'agissait selon le ministère de l'Intérieur de « sodomites, mariés entre eux ayant une inclination pédophile », rien que ça. En Azerbaïdjan, le ministre de la Sécurité nationale a ordonné aux religions minoritaires du pays (chrétiens, adeptes du Krishna, etc.) de « réduire drastiquement (leurs) activités ou, mieux encore, de les cesser complètement », car d'après lui, il y aurait des risques pour ces fidèles depuis les événements du 11 septembre. Or, cet argument n'est qu'un prétexte pour imposer l'Islam dans ce pays puisque déjà au printemps (c'est-à-dire bien avant les attentats), ce même ministre déclarait que « les autres religions autres que l'Islam sont absolument inutiles pour la population azerbaïdjanaise ». Bref, si le taliban mollah Omar est introuvable, on peut dire que ses pensées planent sur plein de pays. Omar a interdit plein de choses et fait tuer plein de personnes mais il n'est pas le seul.

Régis Boussières

Une commission antiprohibition de la FA

UNE TELLE commission existe et vit depuis deux ans à la FA.

Ses objectifs sont les suivants : participer aux luttes antiprohibitionnistes en favorisant les actions auto-organisées des usagers ou ex-usagers, en favorisant une globalisation politique en entretenant entre autres des liens avec l'ensemble des secteurs en lutte contre l'idéologie sécuritaire, réfléchir et produire une réflexion libertaire sur la logique prohibitionniste et la question des drogues (drogue, une nécessité ? un plaisir ? un besoin de fuite ? rapport entre drogues, individu et société). Nous condamnons la prohibition :
- elle entretient une mafia étatique et privée qui dynamise le marché
- elle marginalise les usagers (délinquance, prison...)



JEAN-PHILIPPE

- elle introduit des produits coupés encore plus toxiques

- elle empêche par le mensonge toute politique objective, scientifique d'information et de prévention.

Nous voulons :

- un système coopératif afin que les drogues ne puissent pas devenir officiellement, comme l'alcool et le tabac, un marché juteux

- des produits purs et un libre choix sur les produits de substitutions, avec une politique de soutien et d'accompagnements

- un changement de société car le système capitaliste engendre une société de « consommation », une société toxicomaniaque.

Pour nous contacter :
Commission antiprohibition de la FA
ACLN, BP 60221
44002 Nantes Cedex 1

77 jours de prison pour objection de conscience

MALIK S, un jeune Berlinoise de dix neuf ans, appelé sous les drapeaux le 1^{er} novembre 2001, s'est présenté à sa compagnie deux jours plus tard et refuse depuis d'obtempérer à tout commandement. Il a déjà essuyé trois mesures d'arrêts disciplinaires totalisant 56 jours d'emprisonnement et vient d'être condamné, le 3 janvier dernier, à une prolonge de 21 jours de prison.

L'armée allemande déroge ainsi à la pratique qui veut qu'aucun emprisonnement n'exécède 63 jours. Malik purge ses 77 jours de peine dans une cellule de six mètres carrés, il sort une fois par jour, encadré par des gardes, on lui accorde une heure de visite. L'armée cherche à travers ces mesures draconiennes à briser la résistance du jeune objecteur ; elle lui oppose le refus d'obéissance, cette accusation pourra lui coûter jusqu'à trois années d'emprisonnement.

Malik est un pacifiste, il refuse fondamentalement la guerre. Or le service civil proposé aux objecteurs fait partie intégrante de la machine guerrière. L'objection de conscience, telle que l'État la reconnaît, n'offre pour Malik aucune alternative valable. Un objecteur de conscience peut être affecté dans des unités impliquées dans des conflits. Il participe, sans armes, à la guerre, situation à laquelle le jeune berlinois refuse de se soumettre, en accord fondamental avec ses principes.

Cette condamnation est un abus de pouvoir des autorités militaires, c'est une mesure essentiellement punitive. L'objection d'une mise aux arrêts est d'« inciter l'appelé à accomplir son devoir militaire ». Cinquante-six jours ne sont pas venus à bout des convictions et de la détermination de Malik, 21 jours supplémentaires ne le feront pas plier.

Transmis par le secrétariat aux relations internationales de la FA.

Pour soutenir Malik, on peut lui écrire :
Malik Sharif, im Arrest, 8.
Sanitätsregiment 6,
Freiherr-von-Fritsch-Kaserne
Birkenweg 10, 25524 Breitenburg

Pour les protestations :
Kompaniechef Hauptmann Bernd
Gräwe, 8. SanRgt 6, v.-Fritsch-Kaserne
Birkenweg 10, 25524 Breitenburg
Tel : 04826-37-4280/81
Fax : 04826-37-4283

Floréal



Manifestation du CIRC, du Scalp et de la FA à Nantes, le 16 juin 2001.

À la petite semaine

Les traîtres

AU MOMENT où le Parti des travailleurs fait savoir qu'il aura lui aussi un candidat pour la présidentielle, ce qui promet une élévation du débat assez phénoménale, on songera, mi-amusé, mi-dégoûté, à la reconversion honorable que le système capitaliste, naguère bonni, a su réserver à d'anciens adhérents de cette organisation et de ses clones maoïstes ou trotskistes, au propos aussi radical hier que leur patrioisme est aujourd'hui fourni.

À ce sujet, il est regrettable que, dans sa livraison de décembre, où sont révélés les montants de leurs fortunes respectives, Capital, le mensuel économique, se soit limité aux seuls représentants politiques et n'ait pas élargi son enquête à d'autres domaines d'activité où d'anciens adeptes du Capital, le livre, ont su se ménager un destin enviable en attendant que table rase soit faite du passé. Cela aurait permis de confirmer que MM. Lionel Jospin et Brice Lalonde ne sont pas les seuls pour qui on aurait tort de se faire du souci, et que

les Henri Weber, les Philippe Sollers, les Serge July et autres Michel Field et Roland Castro ne devraient pas pointer avant un bon moment aux Restos du cœur.

Une opinion, totalement fautive mais communément admise par ceux qui n'ont rien perdu de leurs convictions de jeunesse, veut que ces messieurs ont trahi en reniant l'idéal de leurs vingt ans. Quelle erreur ! D'abord parce qu'on peut penser qu'il y a pire que d'avoir été lambertiste : c'est de le rester. Et puis surtout parce que si « trahison » il y a eu, ça n'est pas le jour où ils ont quitté ces organisations révolutionnaires qui promettaient un avenir plein de sueur prolétaire admirable, mais celui où, auparavant, ils prirent congé - momentanément - du giron familial bourgeois et fortuné pour vivre leur crise adolescente prolongée.

Heureusement pour eux, chez les gavés on est moins rancunier pour ses enfants que dans la jeune garde qui descend sur le pavé.